

Actes du colloque

Le chercheur et sa passion : Dualité(s) entre objectivité et subjectivité

Tenu le vendredi 26 mars 2010, à l'Université de Montréal

Organisé par



**L'Association des cycles supérieurs en sociologie
de l'Université de Montréal**

En collaboration avec



L'Association canadienne des
sociologues et anthropologues
de langue française

Le département de sociologie
de l'Université de Montréal

Comité organisateur du Colloque de l'ACSSUM de 2010 : Chanel Boucher, Isaline Cartier, Marianne Chbat, Pierre-Luc Lupien, Marie-Ève Martin, Alex Perreault, Joanne Poulin, Anaïs Sékiné, Alexandre Skerlj, Danielle Valmera Michaud.

Édition et mise en page : Lionel Vécrin.

Publié par :

L'Association des cycles supérieurs en sociologie de l'Université de Montréal (ACSSUM)

Pavillon Lionel-Groulx

3150, rue Jean-Brillant, local C-5121

Montréal, Québec

H3T 1N8

Télécopieur : 514-343-5277

acssum@umontreal.ca

Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec

ISSN : 1918-6231

Toute reproduction en partie ou en totalité de ce document est laissée à la discrétion des auteurs. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer directement avec les auteurs ou avec l'Association des cycles supérieurs de sociologie de l'Université de Montréal.

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements.....	V
Introduction	1
Être sur le terrain ou entrer sur le terrain : apports et limites de l'observation participante.....	3
Catherine Levasseur	
La désaffiliation religieuse chez les hassidim.....	13
Sandrine Malarde	
La régulation transnationale des entreprises : approche descriptive ou normative ?	19
Christoph Stamm	
Neutralité ou partialité, un double problème en sciences sociales	25
Guillaume Lamy	
« De l'Ambulatorium de Vienne au CLSC des Faubourgs » : en quête des causes des problèmes de santé mentale.....	35
Pierre-Luc Lupien	
Programme officiel du colloque.....	47

REMERCIEMENTS

Comme toute entreprise intellectuelle, la réalisation du cinquième colloque annuel de l'Association des cycles supérieurs en sociologie de l'Université de Montréal (ACSSUM), dont cette publication est la trace et le témoignage, est le résultat d'un travail collectif. Les partenaires sont nombreux et il convient de souligner leur apport respectif.

En premier lieu, il convient de remercier et de féliciter les contributeurs venus de l'Université de Montréal, mais aussi de l'UQAM et de l'Université Laval, pour avoir partagé avec leurs pairs tantôt le résultat de leurs travaux de recherche, tantôt un retour réflexif sur leur expérience et, le plus souvent, les deux à la fois. Tous les efforts déployés par les différents intervenants trouvent leur justification dans ces contributions à la réflexion sociologique.

Il faut également remercier chaleureusement le Département de sociologie de l'Université de Montréal pour son soutien intellectuel et matériel, mais aussi, et peut-être surtout, pour la disponibilité dont ses membres, tant académiques qu'administratifs, font preuve d'année en année à l'endroit de cette activité et de toutes celles qu'entreprennent les membres de l'ACSSUM. En l'occurrence, il faut souligner l'excellent travail des trois présidentes de panel qui ont su introduire et encadrer les discussions de chaque atelier. Le colloque bénéficie également du soutien indéfectible de l'Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française (ACSALF), que ce soit pour en faire la promotion auprès de ses membres ou pour publier les actes sur son site.

Cet événement et la publication des actes ne pourraient voir le jour sans la contribution financière du Fonds d'investissement des cycles supérieurs de l'Université de Montréal (FICSUM) octroyée dans le cadre du programme de Subvention aux initiatives étudiantes (SIÉ). En 2010, le FICSUM a incité les regroupements étudiants à mener leurs activités durant le « Mois de la recherche étudiante ». Cette initiative apparaît être un choix heureux.

Enfin, les remerciements ne seraient pas complets sans souligner le travail bénévole des membres de l'ACSSUM qui, par leurs efforts, ont su intégrer au mieux les apports de chacun et les faire fructifier lors de cet événement annuel. Il faut féliciter à ce titre le choix d'avoir rassemblé les contributeurs au sein de panels. Ce mode de fonctionnement a permis à ces derniers d'interagir entre eux lors des débats, et non plus seulement avec l'auditoire, améliorant ainsi grandement la qualité des échanges.

L'exécutif de l'ACSSUM

INTRODUCTION

Le colloque annuel de l'Association des cycles supérieurs en sociologie de l'Université de Montréal (ACSSUM) est un événement majeur de la vie académique du département de sociologie de l'Université de Montréal et ses attraits sont nombreux. Il offre aux étudiants des sciences sociales de toute la province une plate-forme leur permettant de diffuser leurs travaux et ainsi de contribuer à la réflexion sur les enjeux contemporains des sciences sociales. Pour certains, il s'agit d'une première expérience, pour d'autres, c'est l'occasion de réactualiser des résultats de recherche ou d'en présenter de nouveaux. Dans tous les cas, cette activité favorise le développement de compétences essentielles au sein du milieu académique. C'est aussi l'occasion pour l'ACSSUM de reconnaître et de récompenser l'excellence parmi ses membres, en décernant la Bourse Patrick Berdoz. Cette année, c'est Sandrine Malarde qui s'est illustrée par la qualité du dossier qu'elle a soumis. Toutes nos félicitations Sandrine!¹

Intitulé « le chercheur et sa passion : dualité(s) entre objectivité et subjectivité », le colloque 2010 invitait les participants à réaliser un retour réflexif sur leur pratique de recherche. Un tel exercice est toujours périlleux. En bousculant les canons de la communication académique, qui imposent d'ordinaire une posture d'objectivation, il expose le chercheur plus qu'à l'habitude, comme en témoigne le recours fréquent à la première personne du singulier, plutôt qu'à la première personne du pluriel. Les participants ont eu le courage d'affronter les défis liés à ce thème. Il faut les en féliciter et leur témoigner notre gratitude, car le résultat constitue une contribution des plus originales à la réflexion sociologique.

Les textes réunis ici offrent un panorama des formes que peut prendre la dualité entre objectivité et subjectivité dans les différentes phases d'une recherche en sciences sociales : du choix et de la construction de l'objet de recherche, à l'analyse des résultats, en passant par l'enquête de terrain. Chacun des auteurs explore à sa manière, et selon son expérience, une ou plusieurs facettes de cette dualité. Catherine Levasseur fait un retour sur le terrain qu'elle a réalisé en 2001 dans un village de pêcheur du Yucatan pour mettre en lumière certaines limites des règles méthodologiques « formelles » véhiculées à l'endroit de l'observation participante. Aussi utiles que ces règles puissent être à ses yeux, son expérience la pousse à croire qu'il est parfois judicieux de les mettre de côté et laisser place

¹ Soulignons qu'elle a également participé au colloque et que l'on retrouve le texte de sa présentation dans ce document.

à l' « informel », à la subjectivité du chercheur, afin de se rapprocher de la population étudiée et favoriser ainsi des interactions riches et parfois inattendues. Sandrine Malarde aborde elle aussi le thème de la prise de contact avec le terrain, mais dans un tout autre contexte : l'étude de « la désaffiliation religieuse chez les hassidim ». Prenant acte des motivations qui l'ont poussée à choisir cet objet et des « préjugés » qu'elle pouvait cultiver initialement à l'égard de la population concernée, elle se demande aujourd'hui quelle est « la bonne distance » à prendre dans de telles circonstances. Délaissant les questions de terrain et se préoccupant plutôt de l'analyse, Christoph Stamm part de son objet de recherche (« la régulation transnationale des entreprises »), pour réaffirmer à nouveaux frais la distinction fondatrice entre une posture descriptive et une posture prescriptive (distinction qui se trouve parfois malmenée dans les sciences sociales). Loin d'exclure une des deux postures au profit de l'autre, la description qu'il fait de la situation le conduit à être prescriptif à son tour et à proposer une manière d'articuler les deux. Pour sa part, Guillaume Lamy nous entraîne dans une réflexion sur le « grégarisme intellectuel ». On finira par comprendre combien cette réflexion doit à l'objet qu'il a choisi d'étudier : les discours produits par les universitaires dans le cadre de la Commission Bouchard-Taylor (il nous livrera d'ailleurs en conclusion les grandes lignes de sa typologie). Son texte témoigne de ce que le travail d'objectivation n'est jamais aussi exigeant que lorsqu'il porte sur ceux qui en sont généralement les auteurs plutôt que les objets. Finalement, Pierre-Luc Lupien nous fait voyager de « l'Ambulatorium de Vienne au CLSC des Faubourgs » en exposant les causes affectives (et effectives) et qui l'ont conduit à s'intéresser aux « origines sociales des problèmes de santé mentale ». Chemin faisant, il nous montre comment la construction d'un objet de recherche peut résulter des affinités qui le lient à ses proches, tout autant que des affinités qui le lient à un courant de pensée ou à un groupe de recherche. Pour une rare fois, ces contributions lèvent quelque peu le voile sur l'arrière-scène de la recherche en sciences sociales.

L'exécutif de l'ACSSUM

ÊTRE SUR LE TERRAIN OU ENTRER SUR LE TERRAIN : APPORTS ET LIMITES DE L'OBSERVATION PARTICIPANTE

Catherine Levasseur

Candidate au Doctorat en Sciences humaines appliquées
Université de Montréal

*Ce sont là des considérations banales, sans aucun doute, mais le banal est un bagage nécessaire.
En tout cas au début d'un voyage.
- Jean-Claude Carrière*

Résumé

À partir d'une expérience de recherche de terrain anthropologique au Mexique (2001), l'auteur discutera des apports et des limites de la technique de l'observation participante. Il sera question des avantages que cette technique de recherche peut avoir pour toute démarche de recherche, mais aussi des contraintes de l'enquête de terrain qui influencent sur la possibilité de faire des observations significatives. De l'expérience de recherche dans un village de pêcheurs au Yucatan, l'auteur en tirera quelques grands principes qui pourront s'appliquer à d'autres contextes de recherche. Cette présentation a pour but de contribuer à la réflexion sur les apports et limites de la méthodologie de recherche, ainsi que sur les aspects humains et imprévus de l'expérience de terrain.

Mots clés : Observation participante – Enquête de terrain – Méthodologie – Mexique

Introduction

J'aime penser que je partage avec nombre de mes collègues anthropologues, sociologues et autres « scientifiques sociaux » une passion pour la recherche de terrain, bien que la forme et le lieu du dit terrain puissent grandement varier. Or, dans la recherche anthropologique classique, l'observation participante est considérée comme la clé de réussite de toute étude de terrain qualitative. C'est pourquoi il m'apparaît indispensable de revenir sur cette technique de collecte de données, de discuter de ses apports et de ses limites, et surtout, de ce qui la précède et la rend possible, quel que soit le milieu où elle se déploie. Bien sûr, il

ne s'agit pas ici de « réinventer la roue », puisque plusieurs auteurs se sont déjà penchés sur la question, mais il s'agit plutôt de remettre à l'ordre du jour certains aspects qui sont parfois pris pour acquis dans les discussions d'ordre méthodologique.

Ce dont il sera question, l'observation participante et le travail de terrain, se base sur mon expérience de maîtrise, réalisée entre 2000 et 2002 à l'Université Laval, dans le cadre de laquelle j'ai fait un terrain au Mexique, sous la direction de Marie France Labrecque. La raison pour laquelle je vous en parle, presque dix ans plus tard, c'est que je me retrouve maintenant à l'orée d'une nouvelle expérience de terrain, dans un milieu complètement différent, soit dans un milieu scolaire en contexte francophone minoritaire en Colombie-Britannique, et que je veux prendre le temps de revenir sur cette expérience mexicaine pour voir ce qui est possible d'en apprendre. Comme vous l'aurez noté, cette présentation se fera au « je », car je vais y réfléchir principalement à partir de mon expérience personnelle de recherche. Je crois que c'est avec ce regard réflexif, qui prend définitivement le parti de la subjectivité, que je pourrai au mieux discuter des enjeux méthodologiques qui nous intéressent.

La prochaine section permettra de revenir sur quelques éléments de définitions, afin de bien poser les concepts clés et d'orienter la suite de la discussion. Puis, je présenterai brièvement le contexte dans lequel l'étude de terrain s'est déroulée. J'entrerai ensuite dans le vif du sujet en présentant les quatre grandes leçons apprises lors de ma recherche au Mexique. Je conclurai par une réflexion générale portant sur ma conception de la recherche de terrain.

Éléments de définition

Avant d'aller plus loin, il est nécessaire de préciser les concepts auxquels je ferai référence : la recherche de terrain, d'une part, et l'observation participante, d'autre part. Cet effort de définition et de distinction est délicat, puisqu'il est courant de retrouver dans les manuels sur la méthodologie de recherche une certaine assimilation des expressions « observation participante » et « recherche de terrain ».

Par exemple, Jaccoud et Mayer expliquent, en parlant de l'observation participante, que « des appellations diverses ont été et sont utilisées pour désigner ce type d'approche : observation participante, observation directe ou observation *in situ*. Mais de plus en plus, ce style de recherche est apparenté à l'approche générale du travail de terrain » (Jaccoud & Mayer, 1997 : 212). Dans cet extrait de Deslauriers (1991), on sent encore plus cette assimilation entre le travail de terrain et l'observation participante, qui y devient une technique de collecte de données un peu « fourre-tout » : « l'observation participante fait appel à d'autres procédés que la seule observation. Le chercheur interviewe des personnes, analyse des documents, reconstitue l'histoire du phénomène étudié » (Deslauriers, 1991 : 46).

Pourtant, il n'est pas rare d'entendre des étudiant(e)s et des chercheur(e)s dire qu'ils/elles font du terrain, dès lors qu'ils/elles s'appêtent à aller collecter des données, que ce soit par entrevues, par questionnaires ou par *focus groupes*, sans pour autant faire des séances d'observation participante, proprement dites. Il m'apparaît qu'il n'est pas possible d'associer ces deux expressions comme synonymes. C'est pourquoi, dans le cadre de cette présentation, l'observation participante sera comprise comme une technique de collecte de données à part entière, qui peut ou non être mise à contribution lors des recherches dites « de terrain » en sciences sociales. J'en retiendrai cette définition : « L'observation participante est une technique de recherche qualitative par laquelle le chercheur recueille des données de nature surtout descriptive en participant à la vie quotidienne du groupe, de l'organisation, de la personne qu'il veut étudier » (Deslauriers, 1991 : 46).

Apports de l'observation participante

Si l'expérience de terrain se distingue effectivement de la technique de l'observation participante et qu'il est tout à fait possible de mener son terrain sans faire une observation participante systématisée ou organisée, alors pourquoi faire de l'observation? Quel est l'intérêt de faire appel à cette technique?

L'observation participante peut être utilisée dans différents contextes et différents terrains, particulièrement dans les études sociologiques et anthropologiques, mais certainement plus largement en sciences humaines et sociales. Elle peut servir en tant que technique principale de collecte de données ou en complémentarité avec d'autres, incluant les méthodes quantitatives et statistiques. Les données recueillies par l'observation participante sont en effet particulièrement utiles pour décrire des milieux, des groupes, des phénomènes, mais aussi pour contextualiser et interpréter l'ensemble des données recueillies par les autres techniques. L'observation participante est aussi reconnue pour mettre en lumière les contradictions et les adéquations entre les discours et les conduites, les actions et les interactions (Jaccoud & Mayer, 1997 : 216). Bien que l'observation participante n'ait pas toujours eu « la cote » dans les milieux académiques, elle reste une technique prisée au sein des sciences sociales, particulièrement depuis la remise en question des paradigmes positivistes et objectivistes.

L'observation participante a toutefois été au cœur de nombreux débats épistémologiques, éthiques et méthodologiques concernant entre autres la relation sujet-objet, le statut de la recherche et les stratégies d'observation utilisées. Je ne reviendrai pas en détail sur chacun de ces débats, qui sont par ailleurs synthétisés dans le texte de Jaccoud & Mayer (1997), mais j'en aborderai quelques-uns en cours de discussion.

Ce qui suscite mon intérêt est plutôt d'ordre pragmatique : lorsque vient le temps de déterminer le « comment », c'est-à-dire de décrire la technique même de l'observation participante, les manuels consultés (Deslauriers, 1991; Jaccoud & Mayer, 1997; Dépelteau, 2000) présentent rapidement le modèle du chercheur qui observe d'un œil froidement objectif des éléments prédéterminés et inscrits dans une grille d'observation, puis qui note

un peu tout et n'importe quoi à son précieux journal de bord. Cette façon de décrire l'observation participante nous informe certes sur les manières possibles de mener la collecte d'observations qui permettront ultimement de répondre aux questions de recherche, mais non sur la façon d'arriver à partager le quotidien et à interagir avec les acteurs, conditions essentielles à l'accès aux sites spécifiques et aux moments clés d'observation. C'est en ce sens qu'il y a, à mon avis, un décalage important dans la littérature méthodologique consultée : entre l'arrivée sur le terrain et la prise de notes, que se passe-t-il?

Éléments de contexte

L'expérience très particulière sur laquelle je me base ici est celle d'un terrain de quatre mois en 2001 au Yucatán, Mexique, dans *mon* village de pêcheurs appelé Chabihau. Ce village, situé sur la côte nord de la péninsule du Yucatán, est un port où se pratique traditionnellement la pêche artisanale côtière dans le golfe du Mexique.

J'y suis allée étudier des projets développés par des biologistes nationaux qui avaient pour but de diversifier les activités économiques du village étant donné l'état de pauvreté dans lequel se trouvent les quelques 350 habitants de Chabihau, particulièrement dans un contexte où le taux de prises issues de la pêche artisanale est décroissant. Je me suis intéressée à l'impact qu'ont eu ces projets sur l'utilisation et l'accès aux ressources naturelles par les hommes et les femmes du village. Je souhaitais donc en apprendre davantage sur les activités productives et sur l'exploitation de ressources telles que les produits de la pêche, le sel, les produits forestiers, les produits alimentaires dérivés du coco, etc.

L'amorce d'une réflexion

Quand on arrive sur le terrain, on y arrive armée de lectures, de concepts, de grilles méthodologiques, d'enregistreurs, de calepins et de formulaires d'approbation éthique. Il ne suffit cependant pas d'*être* sur le terrain pour arriver à utiliser tous ces outils (fort utiles par ailleurs) et pour répondre à nos questions de recherche. Il ne suffit pas d'être sur le terrain, car il faut d'abord y *entrer*.

Lorsque je me suis retrouvée « au bout du monde », dans mon village de pêcheurs mexicains, le dernier sur le trajet de l'autobus, c'est ce que j'ai réalisé assez rapidement. Je me suis retrouvée sur la place du village un dimanche soir, sac au dos et le regard désorienté, un peu comme une Malinowski canadienne des temps modernes sur mon terrain anthropologique exotique. Je me suis alors demandée : « maintenant, comment on fait? Par où on commence? ».

Surtout, comment faire, une fois sur le terrain, pour passer d'une perspective extérieure de spectatrice à une position de l'intérieur d'actrice qui me permette d'interagir, de prendre part et de comprendre ce qui se passe autour de moi? En d'autres mots, il me fallait passer de la posture de l'observatrice participante initiale, qui à mon sens n'est pas du tout suffisante, à la posture de participante observatrice (et observée). Or, ce passage entre l'arrivée sur le terrain et la pratique de la « participation observante » ne m'est pas apparu comme allant de soi. Il a ainsi fallu que je me rabatte sur ce en quoi j'avais le plus confiance : ma débrouillardise, mon intuition et ma spontanéité. Bref, il a fallu que je me rabatte sur tout ce qu'il y a de plus subjectif en recherche.

Quelques leçons tirées de l'expérience de terrain

C'est ici qu'il devient pertinent de se tourner vers l'expérience, car la façon d'entrer sur le terrain est essentiellement contingente et subjective. Si on ne peut certes pas élaborer de recette toute faite qui convient à tous les terrains et à tous les moments, il est cependant possible d'apprendre des erreurs et des réussites du passé afin de déterminer et d'appliquer certains principes à d'autres contextes.

Ça prend du temps

Comme le rappelle si bien Deslauriers : « le chercheur doit oublier l'horaire de neuf à cinq et être à l'affût des événements spéciaux qui affecteront la vie de l'organisation qu'il observe » (1991 : 47). ...Et si on fait du terrain dans un village mexicain, on fait de l'observation participante 24 heures par jour. Car avant de sortir nos grilles d'observation si bien imprimées, copiées et trimballées dans le sac à dos, il faut d'abord être fonctionnel dans le nouveau milieu. On commence par apprendre à dormir dans un hamac, à se doucher à la chaudière et à éviter les brûlures de lime. Ou plutôt, on aurait dû. Ça peut prendre plus de temps que ce qu'on avait espéré.

Avant que les gens que l'on souhaite connaître se laissent observer, ça prend aussi du temps. Sortir un cahier, du papier, des crayons, observer avec un regard inquisiteur, être à des endroits où on ne vous attend pas, ce sont des choses qui suscitent, comme vous vous en doutez, de la méfiance. Et ça prend plus d'une journée ou deux pour la désamorcer.

Puis, si vous tenez aux principes éthiques, ce que j'encourage chaleureusement, ça demande aussi beaucoup de temps. Avant que les gens arrivent à saisir qui vous êtes vraiment, pour qui vous travaillez (ce que vous étudiez, mais c'est encore plus long à expliquer), pourquoi vous êtes là à observer des « choses insignifiantes » et ce que vous allez faire de toutes ces pages noircies de commentaires... on n'est pas à 15 minutes près pour la signature des formulaires de consentement. Pourquoi? Parce que ce qui est si clair dans votre tête d'étudiant-chercheur passionné par votre sujet peut paraître complètement

hors contexte, hors propos ou insignifiant – en plus d’avoir l’air complètement confus – pour vos gentils informateurs.

Bref, vous pouvez être le meilleur des enquêteurs de terrain, mais parfois, il faut accepter que tout ce qu’il faut pour que ça « débloque », pour que ça avance... c’est du temps. Armez-vous de patience.

Ça demande de tirer profit de toutes les occasions

On nous dit dans les manuels de méthodologie qu’il faut choisir soigneusement nos sites d’observation, qu’il faut préparer nos grilles d’observation et chercher à répondre aux questions les plus essentielles (qui? où? comment? combien? etc.) qui nous permettent de décrire le groupe ou le phénomène à l’étude. Toutefois, on nous dit moins souvent que ces sites fabuleux d’observation ne sont pas toujours disponibles, fréquents... ni existants. On manque parfois des occasions en or d’observation et on participe à des activités qui ne nous intéressent finalement que très peu. On ne réalise pas toujours que l’on devra participer à bien des événements non prévus ou non directement liés à nos intérêts de recherche.

Il s’est toutefois avéré extrêmement bénéfique dans mon cas de profiter de tous les petits moments d’observation et de participation que m’offrait le quotidien : partager un repas, un verre de coca-cola dans l’après-midi, une course à faire dans le village voisin, la fête d’un enfant dont on ne connaît rien, un événement religieux annuel dont on ne comprend pas trop la signification, etc. Tous ces petits (et plus longs) moments permettent de rencontrer des gens, de se faire voir et de se faire connaître, de pratiquer la langue, de comprendre les routines, de connaître les potins et donc, les dynamiques sociales. Surtout, on démontre notre bonne volonté à apprendre, à s’intégrer et à s’intéresser à l’autre. C’est dans le quotidien que l’on tisse des liens de confiance, qu’on arrive à expliquer ce que l’on fait et pourquoi on le fait. C’est dans le quotidien qu’on a souvent les meilleures pistes, les meilleurs conseils, les plus précieuses informations, les meilleures données.

C’est parce que je profitais de tous ces moments du quotidien que j’ai finalement pu avoir accès à des sites ou des moments d’observation qui m’ont aidée à répondre directement à mes questions de recherche sur la pêche et les activités productives du village. Si je n’avais pas pris le temps d’aller à ces fêtes et à ces dîners, je n’aurais pas pu avoir accès à ce moment qui m’a fait comprendre ce que ça veut dire pour une femme de 74 ans de faire ses tortillas de coco et de les vendre sur le bord de la route pour nourrir sa famille de quatre générations. C’est parce que je me suis arrêtée lors d’une promenade que j’ai pu faire une entrevue avec le doyen du village et apprendre sur les techniques de pêche de ses fils.

Ça demande de prendre les gaffes du bon côté

On a beau être prévenu et vacciné, on fait des gaffes sur le terrain. On a de ces maladresses qui ne passent pas inaperçues. On se met les pieds dans les plats. On joue de malchance. On

peut s'en lamenter (et on le fait certainement), mais avec un peu d'humilité, d'humour et de recul, on peut profiter de ces maladresses.

D'abord, faire des gaffes, ça permet souvent de mettre au jour des situations d'incompréhension, de malentendus, des manques de savoir-être ou de savoir-faire dans un contexte particulier. Ça nous donne une opportunité pour expliciter et discuter de ces éléments de malentendus avec nos informateurs qui observent nos malaises, nos erreurs, nos incompréhensions. Quand ça va mal, on ne sait pas toujours pourquoi... mais eux, habituellement, le savent!

Ensuite, il n'y a rien comme une gaffe, une méprise ou une maladresse pour détendre l'atmosphère, remettre les choses en perspective et se rassembler autour d'une anecdote. On devient plus accessible, on devient à notre tour un objet de curiosité et, selon mon expérience, on obtient alors souvent la meilleure porte d'entrée au terrain qui soit : on devient le centre de l'attention. Soudainement, on n'a plus besoin de courir derrière nos informateurs pour susciter leur collaboration. Ils viennent à nous, curieux et prêts à nous connaître.

Ça demande de ne pas toujours chercher

Pour arriver à entrer sur le terrain et avoir accès à des moments et des lieux d'observation signifiants pour notre objet d'étude, il faut savoir justement se détacher de notre objet d'étude.

En effet, je suis persuadée qu'il faut être capable de démontrer qu'on ne s'intéresse pas seulement à notre sujet, mais qu'on est capable d'en déborder afin de se pencher aussi sur ce qui intéresse les autres, nos informateurs, c'est-à-dire sur ce qui est pertinent, important et signifiant pour eux. C'est dans ce type d'échange et d'écoute qu'on arrive à gagner la confiance et à se faire ouvrir les portes pour collecter nos données. C'est aussi dans l'échange et l'écoute qu'on arrive à connaître et à comprendre. C'est en *écoutant* nos informateurs qu'on peut saisir des enjeux essentiels qui nous pendaient sous le nez, mais qu'on n'arrivait pas à *voir*.

On dit souvent que c'est en fermant l'enregistreur qu'on obtient les meilleures entrevues. Certains penseront peut-être que fermer l'enregistreur rend l'informateur plus à l'aise pour parler, car ça lui donnerait l'impression d'avoir une meilleure garantie de son anonymat. Je n'en crois rien. Je crois plutôt que c'est la victoire de l'informel sur le formel. C'est la victoire de la conversation sur l'entrevue. Lorsque l'enregistreur est fermé, le biais de la « réponse attendue » est diminué. Les gens conversent plus librement lorsqu'ils ne se sentent pas interrogés. Ce constat est aussi bon pour l'observation participante : fermez vos cahiers de notes (même virtuels ou imaginaires) et laissez vos grilles d'analyse de côté de temps en temps. Participez plus qu'observez, vous aurez peut-être de belles surprises et des réponses à vos questions.

En étant à l'écoute et en acceptant de ne pas plaquer nos grilles d'analyse sur la réalité, en acceptant de rendre la cueillette de données plus informelle et plus subjective, il devient possible de prendre du recul par rapport à notre objet d'étude. Ce recul ou ce détachement de son objet est souvent ce qui nous permet de l'enrichir – voire de le réorienter.

Conclusion : apprendre de ces leçons pour la suite

Est-ce qu'il est possible d'appliquer ces principes dans d'autres contextes, dont celui de mon étude de doctorat en milieu urbain, scolaire et nord-américain?

Les contextes de recherche peuvent certes être fort différents, mais les principes sont souvent les mêmes : il faut s'attendre à ce que ça prenne du temps avant de pouvoir vraiment gagner la confiance du milieu et d'arriver à avoir des échanges signifiants avec les différents acteurs. Il faut aussi s'attendre à devoir s'adapter à des routines, des règles, des normes et des dynamiques sociales, comme dans n'importe quel milieu social. Bien sûr, il faut surtout s'attendre à faire des gaffes : ne pas dire la bonne chose au bon moment à la bonne personne; transgresser sans le savoir une règle sociale; faire preuve de maladresse; ne pas s'habiller de façon appropriée selon l'événement; être à l'heure quand on devrait être en retard ou être en retard quand on devrait être à l'heure. Les causes et la nature des gaffes peuvent prendre mille formes et avoir plus ou moins d'importance, mais elles sont toujours les manifestations de notre incompréhension d'un milieu qu'on essaie de saisir.

Il est vrai qu'en menant un terrain de recherche dans une école au Canada, je n'aurai pas besoin d'apprendre à dormir dans un hamac, ni d'apprendre à porter un huipil convenablement, ni même à démêler l'espagnol du maya. Il est vrai que je ne serai techniquement pas sur mon lieu d'observation 24 heures par jour, ni même tous les jours. Il est toutefois tout aussi vrai que le contexte scolaire dans lequel je m'engagerai prochainement sera sans doute encore plus strict, rigide et réglementé, ce qui représentera tout un autre défi d'intégration. Je m'attends toutefois à ce que ma participation et ma présence en milieu scolaire me permettent de partager le quotidien des élèves qui eux, m'amèneront (je l'espère) vers un monde dont j'ignore encore tant de choses. Sinon, à quoi bon faire du terrain et de l'observation participante?

Vous aurez compris que je conçois l'expérience de terrain et l'observation participante comme des alliés naturels qui sont distincts dans leurs objectifs, mais qui s'entraident et s'influencent mutuellement. Il faut bien sûr être sur le terrain pour faire de l'observation participante. L'observation participante va contribuer à l'étude de terrain. Plus encore : une entrée sur le terrain réussie permettra de bonnes observations participantes. Une bonne observation participante contribuera à une entrée réussie sur le terrain. On fait un peu de l'un pour arriver à l'autre. On passe de l'un à l'autre au fil des rencontres, des événements, des embûches et des réussites. On recule, on avance un peu et on zigzag beaucoup. C'est ce va-et-vient qui rend, à mon sens, l'expérience de recherche de terrain si complexe, si particulière et unique, et surtout si passionnante.

Bibliographie

Dépelteau, F. (2000). *La démarche d'une recherche en sciences humaines*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

Deslauriers, J.-P. (1991). *Recherche qualitative. Guide pratique*, Montréal, McGraw-Hill.

Jaccoud, M. et R. Mayer (1997). « L'observation en situation et la recherche qualitative » in J. Poupart et al. (Éds.), *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Boucherville, Gaëtan Morin, p.211-249.

LA DÉSAFFILIATION RELIGIEUSE CHEZ LES HASSIDIM

Sandrine Malarde

Candidate à la maîtrise en sociologie
Université de Montréal

Résumé

Dans le cadre de cette communication, nous voulons partager des questionnements autour de notre objet de recherche : les sorties de communautés chez les juifs hassidiques. Comment l’appréhender ? Comment formuler une question de recherche à partir d’une envie certaine d’explorer un phénomène social ? En d’autres termes, comment dépasser ce stade de l’intérêt pour en arriver à une question sociologique, dépasser le stade de la passion pour arriver à quelque chose de plus objectif. Ceci nous amènera à revenir dans un premier temps sur le choix du terrain et sur la réorientation de notre question de recherche. Ensuite, nous nous attarderons sur les notions d’objectivité et de subjectivité et sur leurs enjeux. La recherche d’une « bonne distance » sera illustrée par nos expériences de terrain.

Introduction

Dans le cadre de ce colloque intitulé : « Le chercheur et sa passion : dualité entre objectivité et subjectivité », j’ai choisi de parler de la difficile distanciation du chercheur par rapport à son objet; un état, une réalité vécue lors de mes premiers pas sur le terrain. Tout d’abord, j’ai voulu partager des questionnements autour de mon sujet et de mon objet de recherche. Comment se positionner par rapport à celui-ci ? Est-il possible de garder une distance lorsqu’on est passionné ? Si oui, quelle distance ? Comment ?

Ceci m’a amenée aussi à revenir sur le choix d’un sujet de recherche. Écrire un mémoire, certes, mais sur quoi travailler ? Comment passer d’un intérêt certain, d’une profonde curiosité que l’on ressent à l’égard d’un phénomène social à l’élaboration d’une vraie question de recherche ? Passer en quelque sorte de la passion, qui nous porte vers un état subjectif à une rigueur scientifique qui nous permet d’objectiver et d’analyser nos résultats de recherche. Comment se positionner en tant que chercheur, mais aussi en tant qu’acteur social dans tout cela ?

Il convient dès lors de se pencher sur l'objet de mon mémoire : les cas juifs hassidiques qui sortent de leur communauté. Il est vrai que l'on connaît peu de choses sur cette communauté si souvent représentée comme vivant en vase clos, hermétique et fermée au reste du monde et *a fortiori* à la société qui l'entoure. Si ceci est bien sûr vrai pour certains, ce n'est pas le cas pour tous. La communauté juive hassidique n'est pas homogène. Elle est constituée de plusieurs branches, allant de l'ultra-conservatisme à d'autres plus ouvertes sur le monde extérieur. Par ailleurs, depuis les dernières décennies, on s'est beaucoup intéressé aux phénomènes d'affiliation, de conversion, mais peu à la désaffiliation d'un mouvement religieux (Shaffir, 1997) et aux répercussions de celle-ci sur l'identité du sujet.

J'exposerai donc la naissance de mon projet de recherche (entre fascination, rejet, curiosité). Bref, je ferai état des émotions passionnées qui m'animent. Si elles témoignent dans une certaine mesure d'un manque de recul par rapport à l'objet, elles restent néanmoins pertinentes en ce qu'elles font partie de mes préjugés et prénotions. Elles viennent ici illustrer cette notion de « va-et-vient » constant entre rapprochement et distanciation.

Qui sont les hassidim ? Caractéristiques et particularités de ces communautés

Les hassidim font partie d'une branche ultra orthodoxe du judaïsme. En hébreu « hassidim » signifie « les craignant Dieu ». Ceci vient d'ailleurs illustrer la notion de terreur et de culpabilité à l'idée de transgresser l'un des 613 commandements de la Torah. Ces derniers en font une interprétation très stricte et conservatrice. Leur vie quotidienne est régulée autour de l'application et du respect de ces commandements religieux. Ils choisissent de vivre en marge de la société qui les entoure afin de conserver leurs traditions et résister aux influences extérieures qui viendraient, selon eux, corrompre et contredire leur système de pensée et de croyance. Tout contact avec l'extérieur est limité et contrôlé par les autorités religieuses et les membres de la communauté.

Les hassidim ont leurs propres écoles et l'éducation est dédiée majoritairement aux études religieuses. Les matières séculières sont très peu enseignées et sont considérées comme inutiles. Dès l'enfance, une très forte séparation des sexes est appliquée au sein des communautés hassidiques. Les enfants (filles et garçons) vont dans des écoles différentes. La socialisation informelle avec une personne du sexe opposé existe peu et encore moins avec des « non-juifs ».

Les hassidim ont une identité sociale distincte, de par leur code vestimentaire, mais aussi de par la langue. La plupart des membres parlent le yiddish. Les hassidim sont donc très éloignés de la société qui les entoure autant culturellement que socialement et parfois géographiquement. En effet, certaines sectes hassidiques ont formé de véritables enclaves rurales. Cela dit, la majorité des hassidim vivent en plein cœur des villes (New York, Montréal, Los Angeles, pour ne citer que celles-ci). Cette séparation de la société séculière rend d'autant plus difficile la sortie des personnes qui souhaitent s'affranchir de leur

communauté, puisqu'elles ignorent totalement les codes sociaux et culturels de l'extérieur. D'autre part, leur maigre bagage scolaire les rend très peu outillés pour affronter le marché du travail.

Naissance du projet et évolution de la question de recherche

Mon intérêt pour le sujet est parti d'une profonde curiosité, d'un désir de comprendre et de connaître l'« autre ». Lors de mon arrivée dans le quartier du Mile-End de Montréal, je me souviens avoir été frappée par leur présence si distinctive alors que je me baladais sur l'Avenue du Parc, à la recherche d'un appartement. Ils me semblaient comme « hors du temps », quasiment « *out of place* » et totalement épargnés par les dictats du monde moderne et de la mode. J'étais aussi frappée par la vive allure de marche des hommes en particulier. Une démarche déterminée, comme s'ils étaient en mission, souvent tête baissée pour éviter de croiser un regard, féminin de surcroît.

J'ai été très vite fascinée autant qu'intriguée par les hassidim devenus alors mes nouveaux voisins. Surprise de voir à quel point cette communauté ultra-religieuse parvenait à vivre et à évoluer dans une société, en y étant à première vue totalement exclue, je voulais au départ mener une enquête de terrain sur les hassidim et explorer la notion de maintien de l'identité en lien avec la modernité. Malheureusement, il m'a été impossible, malgré de nombreux détours et tentatives d'entrer en contact avec eux.

J'ai par la suite entendu parler d'un documentaire sorti en 2007 : « Leaving the fold » d'Éric Scott, sur d'ex-hassidim qui s'étaient affranchis de leur communauté. J'ignorais encore qu'il était possible de sortir de la communauté. C'est à partir de là que j'ai réorienté ma question de recherche en voulant explorer la formation de l'individualité par les épreuves (Martuccelli, 2006).

En fait, mon mémoire de maîtrise envisage le sujet en prenant le cas idéal des juifs hassidiques qui, pour diverses raisons, ont décidé de rompre avec leur communauté jugée, à tort ou à raison, orthodoxe et fermée et, de ce fait, réfractaire à la formation de l'individualité. En d'autres termes, mon étude a pour objet la sortie de communauté chez les juifs hassidiques et ses répercussions sur la formation de l'individualité, étant à la source de l'identité du sujet. Sur cette base, elle cherche plus exactement à saisir à l'œuvre le processus d'individuation né de la désaffiliation d'une secte religieuse.

Mon rapport à l'objet

Les émotions qui m'animaient étaient ambivalentes. Allant de la fascination à la curiosité, jusqu'au rejet parfois (dans le sens où je n'envisage pas, entre autres, ce côté tout tracé de

l'existence), j'ai eu au début de la difficulté à me distancier de mon objet. En effet, alors que je commençais mon enquête de terrain et mes observations, j'avais voulu voir s'il existait des interactions entre les hassidim et les « non-juifs ». La meilleure façon de partager mon ressenti est d'inclure ci-après des extraits de mes notes de terrain qui viennent témoigner à merveille de la difficile distanciation du chercheur par rapport à son objet.

Samedi 18 février 17h15 Rue Jeanne Mance entre St-Viateur et Bernard

Un homme vêtu d'un long manteau noir avance à ma rencontre. Il est coiffé d'une calotte de feutre noir par-dessus laquelle il porte une toque de fourrure. Des papillotes descendent le long de ses oreilles. Il a un pantalon de couleur sombre : l'ensemble est un classique du code vestimentaire hassidique. Tête baissée, il marche d'une allure vive, d'un pas déterminé. Plus il s'approche, et plus je devine que c'est un homme d'une cinquantaine d'années. Il arrive quasiment à ma hauteur...je me sens nerveuse, j'hésite...je me lance :

- Moi : « Sorry do you know where is the nearest metro station? »

Vu mes préjugés, et consciente de la forte séparation des sexes comme un de leurs principes religieux, je m'attendais franchement à ce qu'il continue son chemin ou, au mieux qu'il me pointe une direction. Mais non, il s'arrête. Dans les premières 30 secondes, je ne vois que son profil : sa barbe grise et sa papillote gauche. Je me mets à penser intérieurement : « ah! C'est drôle comme il va parvenir à me donner des directions sans jamais me regarder ».

- Lui : « Hmm, it's not close...it's far actually...You know Laurier? » Il me pose une question à laquelle je me dois répondre. Le dialogue s'instaure.

- Moi : « ok, yes I know Laurier »

- Lui : « You continue straight and turn left on Saint Joseph. Or, you see that street Bernard? Il se retourne, se met face à moi : ses yeux gris me figent. Je suis si surprise de pouvoir finalement soutenir son regard que je ne l'écoute plus.

- Lui : « You take bus 160, it will take you to Outremont »

- Moi : « ok, yes I will go by Bernard. Thank you Sir »

Non seulement, il s'est arrêté, mais en plus il m'a posé des questions, m'a donné différentes options, mais surtout il m'a regardée. En fait, je viens de vivre une interaction des plus banales qui puisse arriver en ville. Pourtant, je me sens surexcitée. Je crois prendre toute la mesure de ce que voulait dire Cartron (2003) à propos de la difficile distanciation du chercheur par rapport à son objet lors de son observation participante dans un Mac Donald's.

J'ai retenté l'expérience quelques jours après, cette fois avec deux jeunes hommes à peu près dans la vingtaine. Vêtus tous deux du même habit traditionnel, mais avec sous le bras, une sorte de coussin sombre brodé dans lequel ils mettent les livres de prières. Ils étaient donc soit en chemin pour l'office religieux ou en sortaient. J'ai été attirée par le fait qu'ils étaient deux parce que j'ai pensé que le regard de l'autre pourrait faire une différence. Peut-être auraient-ils plus de retenue à parler à une femme et à la regarder. Il n'en fut rien. J'obtins le même genre de réponse et la même attitude polie, aidante, courtoise. Je me sentis par la même occasion presque gratifiée qu'ils me regardent.

Mercredi matin, 22 février 9h30 très venteux. Arrêt de bus 161 Van Horne/Parc

Le vent est glacial. J'attends le bus, une femme juive hassidique d'environ trente ans attend aussi. Je la reconnais par sa perruque couleur châtain, coupe carrée, parfaitement lisse et bien coiffée. Je ne vois pas grand-chose de ses vêtements cachés par son long manteau en feutre gris.

Aux pieds, elle porte des bottes fourrées de couleur sombre. Son teint pâle, toutefois rehaussé par un rouge à lèvres rose fait ressortir le bleu de ses yeux clairs. Ce matin, on a un point commun : ce vent glacial qui nous fouette le visage. On semble s'accorder aussi sur un fait : faire face au nord pour scruter l'arrivée du bus est douloureux, il vaut donc mieux se tourner côté sud. À défaut de parler, on s'échange des sourires. Je les ressens comme une complicité. Puis, après 3 minutes elle initie l'interaction : « So windy today, hein!?! ». J'interprète le « hein!?! » comme une demande de réponse : une approbation, réprobation? En tout cas quelque chose. Je suis emmitouflée jusqu'aux yeux, je n'ose pas sortir mes mains de mes poches pour retirer l'écharpe qui me couvre la bouche. Je me contente d'acquiescer vivement. J'espère que mes yeux ont suffisamment souri.

À la recherche de la bonne distance

Quelle distance adopter ? Comment se positionner quand on a à l'esprit cette position particulière du chercheur et de son double rôle : chercheur certes, mais acteur social également. Je l'ai ressenti d'autant plus fortement vu les sujets avec lesquels je travaille. En effet, les hassidim étant coupés du monde et de la société qui les entourent ne sont quasiment jamais en contact avec des « non-juifs ». Comme mentionné plus tôt, les occasions de socialisation même informelles avec les « non-juifs » sont très rares, car très contrôlées, sans parler de celles avec le sexe opposé. Ainsi, mon « statut » devait très certainement les intéresser : « fille et non-juive à la fois »². De ce fait, parfois lors des entretiens, les positions se sont totalement inversées. Je devenais quasiment l'enquêtée. En effet, mes interviewés étaient curieux de la vie que je vivais et le fait d'aller boire un café pour discuter avec une fille devait ajouter à leur curiosité.

Comment, dans ces cas-là, revenir à sa position de chercheur ? Personnellement, j'ai toujours essayé de conduire mes entretiens sur le mode de la discussion. J'y allais bien sûr de façon préparée, munie de ma grille thématique d'entretien, mais j'ai toujours considéré ces rencontres comme un « donnant-donnant », c'est-à-dire qu'il était pour moi impensable de ne pas parler du tout de moi. Ainsi, je m'ouvrais à mon tour facilement à leurs questions. Il va sans dire que quelques entretiens sont ainsi restés au stade de l'exploration, ayant été totalement ratés.

J'ai eu par la suite d'autres surprises. Certains participants ont voulu m'inviter à aller skier ou encore à aller des rassemblements d'ex-hassidim appelés « le Friday Night Kosher ». Aurais-je dû y aller ? Ceci m'aurait-il rendue trop proche d'eux ? Craignant de sombrer dans une trop grande subjectivité, j'ai refusé. Dès lors, la citation de Favret-Saada (1977) prend ici pour moi tout son sens : « l'ethnologue qui se distancie voit son objet lui glisser des mains; celui qui accepte une participation de près doit toutefois faire face aux risques de la subjectivation ».

² Pour le moment tous les participants de ma recherche sont des hommes.

Ces anecdotes illustrent pour moi encore ici ce va-et-vient constant entre rapprochement et distanciation. Existe-t-il vraiment un juste milieu? Une « bonne distance » entre l'objectivité et la subjectivité du chercheur ? Il me semble que tout chercheur qui se frotte à la réalité du terrain réalise qu'il y a une marge entre ce que l'on avait prévu de faire et ce qu'on y vit réellement. Une marge, une distance qui rejoint celle de la théorie à l'empirie...

Bibliographie

- Cartron D, (2003). « Le sociologue pris en sandwich ! Retour sur une observation participante dans un Fast-food », *Travail et Emploi*, no. 94, avril. P.59-64.
- Favret-Saada, J. (1977). *Les Mots, la mort, les sorts : la sorcellerie dans le bocage*, Gallimard.
- Martuccelli, D. (2006). *Forgé par l'épreuve: L'individu dans la France contemporaine*, Paris : Colin.
- Shaffir, W. (1997). « Dissaffiliation : The experience of Haredi Jews », in M. Bar-Lev et W. Shaffir (eds), *Leaving Religion and Religious Life*, Greenwich, Connecticut, JAI Press, pp 205-228.

LA RÉGULATION TRANSNATIONALE DES ENTREPRISES : APPROCHE DESCRIPTIVE OU NORMATIVE ?

Christoph Stamm

Candidat au doctorat en sociologie
Université de Montréal

Résumé

Dans une thématique qui touche l'éthique, des questions sur l'idéal, sur le « devrait être » ou sur ce qui serait souhaitable se posent tout naturellement. Dans notre cas, c'est la question du comportement éthique ou du comportement responsable des entreprises qui nécessiterait un raisonnement d'ordre philosophique. Les sociologues sont-ils bien équipés pour ce genre de raisonnement ou la tâche ne se résume-t-elle pas, le plus souvent, à défendre des positions idéologiques assez subjectives? Une partie importante de l'analyse sociologique consiste en l'observation la plus objective possible des phénomènes que l'on souhaite comprendre. L'un des éléments à observer serait donc la façon dont les acteurs sociaux définissent les droits et les devoirs des entreprises. Au lieu de la légitimité normative par exemple, on parle de légitimité sociologique : le comportement légitime d'une entreprise est ce qui est perçu comme étant légitime. Nous avançons la proposition que le travail principal devrait être une analyse sociologique la plus objective possible. Mais le chercheur ne doit pas pour autant omettre sa propre perception des choses. Cette analyse peut n'être que la première étape d'un tableau plus complet. Dans une deuxième étape, le chercheur peut, en vue des résultats de la recherche, énoncer ce qu'il trouve souhaitable. Enfin, le chercheur peut esquisser des pistes possibles pour s'approcher de son idéal.

Introduction

Je commencerai par présenter mon sujet de recherche, d'autant qu'à l'heure actuelle la sociologie économique n'est pas très présente au département de sociologie. Je prendrai ensuite cette thématique pour illustrer le fait qu'elle soulève, comme beaucoup d'autres sujets sociologiques, à la fois des questions d'ordre descriptif et d'ordre normatif. J'associe ici le descriptif à l'objectivité et le normatif à la subjectivité. J'aborderai le problème de l'association malheureuse de ces deux types de raisonnement. Enfin, je proposerai une voie possible pour surmonter le problème.

Les aspects descriptifs

Ma recherche a pour thème la régulation transnationale des entreprises. La globalisation économique est marquée par un accroissement important des flux de capitaux, de biens et des services qui dépassent les frontières des États-Nations. Les États ne souhaitent plus réguler certaines activités économiques (on pense ici aux phénomènes de dérégulation, de libéralisation et de privatisation) ou ne peuvent plus réguler certaines activités économiques (manque de coordination, compétition entre les États, entreprises non soumises au droit international).

Les entreprises transnationales ont crû fortement en taille et en nombre et leurs chaînes de valeur s'internationalisent de plus en plus. Ces changements ne se font cependant pas sans problèmes. De nombreuses entreprises sont confrontées à des problèmes d'ordre éthique et de gouvernance; leur légitimité est remise en question par des acteurs de la société civile. Rappelons-nous par exemple le scandale de Gildan, une entreprise de textile montréalaise qui n'a pas respecté les droits des travailleurs dans son usine en Honduras, ou encore celui de Talisman Energy, entreprise pétrolière basée à Calgary, fortement critiquée pour ses activités au Soudan.

Dans ce contexte, nous observons depuis une quinzaine d'années l'émergence d'une multitude de normes et de standards volontaires développés par des organisations privées ou mixtes (privés/publiques). Ces initiatives de responsabilité sociétale des entreprises peuvent s'adresser à des entreprises issues d'un secteur économique en particulier ou à toutes les entreprises, elles peuvent couvrir un ou plusieurs aspects, tels que les droits des travailleurs, l'impact sur l'environnement, la transparence ou les relations avec les communautés concernées par l'activité économique spécifique. Elles peuvent prendre la forme d'un réseau d'apprentissage ou réguler plus en profondeur en offrant un système de certification des usines ou des produits. Aujourd'hui, les grandes entreprises multinationales ne peuvent pas se permettre d'ignorer ces standards, mais nous avons des lacunes dans nos connaissances sur l'effectivité réelle de ces standards et de ce mode de régulation.

L'objectif principal de notre analyse vise à comprendre le fonctionnement de ces organisations sources de standards et à évaluer leur influence et leur impact. Nous voulons analyser la façon dont les standards de responsabilité sociétale se diffusent et s'institutionnalisent. L'un des éléments à observer sera, par exemple, le discours des différents acteurs sociaux, en vue d'étudier la façon dont ils définissent les droits et les devoirs des entreprises.

Les aspects normatifs

Jusqu'à maintenant, j'ai parlé du sujet de façon descriptive ou objective. Ceci dit, si nous faisons quelques recherches dans ce domaine, c'est tout naturellement que nous nous

engageons également dans des réflexions normatives ou subjectives (d'autant plus que mon codirecteur de recherche est spécialisé en éthique économique et en éthique des affaires).

La première question qui se pose est peut-être la suivante : quelles sont les responsabilités d'une entreprise? En quoi consiste le fait d'être une entreprise responsable ? Les avis sur cette question divergent fortement. La position minimale s'exprime dans la fameuse phrase de Milton Friedmann « The Social Responsibility of Business is to Increase its Profits ». D'autres voix vont dire qu'une entreprise devrait s'engager dans la communauté, bien traiter ses employés, ne pas endommager l'environnement et répondre aux attentes sociétales, par exemple.

Problème de mélange et la loi de Hume

Ici, la distinction entre descriptif et prescriptif est assez nette, mais il existe souvent un risque de basculement soudain de « ce qui est » vers le « ce qui devrait être ». Prenons les deux exemples suivants :

- On décrit la perte de souveraineté relative des États et on conclut que les entreprises devraient jouer un rôle politique plus important.
- On parle de la légitimité sociologique de la gouvernance privée (qu'on peut définir comme suit : est légitime tout ce qui est perçu comme étant légitime) et on avance soudainement que les organisations de standardisation manquent de légitimité, car elles ne répondent pas aux critères démocratiques.

Le basculement entre descriptif et prescriptif est soudain, parce que les propos normatifs émergent des énoncés descriptifs sans qu'on connaisse la réflexion normative sous-jacente. En effet, puisque les positions normatives se basent sur un raisonnement d'ordre éthique, elles relèvent de la philosophie morale. Il s'agit ici d'un vieux problème qui a déjà été soulevé par le philosophe David Hume (2007 : 335). La question est la suivante : si nous avons une connaissance du monde, comment peut-on savoir comment le monde devrait être ? Selon Hume, il n'y a pas de règle logique possible pour passer du descriptif au prescriptif. Pour lui, le « devrait être » a ses bases dans les traditions et les émotions.

Sociologues bien équipés ?

Cette hypothèse peut évidemment être contestée, mais plus généralement, la question se pose de savoir si les sociologues sont assez bien équipés pour réfléchir de façon très sophistiquée à des questions d'ordre éthique. On entend en tout cas souvent des positions normatives, idéologiques ou subjectives sans qu'on ait la possibilité de connaître le raisonnement éthique sous-jacent qui reste implicite.

Il est intéressant de constater qu'au département de sociologie, on peut prendre des cours sur les relations ethniques, mais pas sur le raisonnement éthique. De façon formelle, on rencontre l'éthique pour la première fois au moment où l'on doit demander un certificat d'éthique. Est-ce que cela signifie que les sociologues ne devraient pas s'avancer sur le terrain de la philosophie morale ? Il me semble que cela serait une restriction très difficile à respecter, car le besoin de s'exprimer sur le « devrait être » est très grand. Nous observons par exemple dans les séminaires de sociologie que, souvent, les discussions versent à un moment donné vers un débat normatif. Parfois, le professeur essaie de freiner, parfois il y participe activement. Prenons l'exemple du fameux concept de la *justice sociale*. Une étude empirique ne nous permet pas d'établir ce que le concept signifie. Il nous faut une théorie normative de la justice à partir de laquelle nous pouvons évaluer empiriquement ce qu'il en est.

Piste de solution

Quelle peut être l'issue de ce problème ? Dans sa conception du rôle du sociologue, Emmanuel Wallerstein propose une solution (2004 : 169-175). Pour ce sociologue américain (j'ai découvert récemment qu'il avait été professeur à l'Université McGill dans les années 70), un sociologue doit remplir trois fonctions (oui, il s'agit ici d'un propos normatif) : (1) une fonction intellectuelle, (2) une fonction morale et (3) une fonction politique. Les trois fonctions sont reliées et séquentielles.

La fonction intellectuelle est l'analyse la plus objective possible du phénomène qu'on étudie. Les résultats devraient être plausibles, solides et ouverts à la révision. Les analyses sociologiques sont toujours influencées par les préférences morales et politiques du chercheur. Le chercheur devrait alors clarifier et afficher ses présuppositions.

La fonction morale consiste, pour le chercheur, à faire une évaluation éthique des résultats de l'analyse et à choisir ce qu'il considère être le bien. Comme nous venons de le voir, ce choix éthique ne relève pas d'analyses empiriques ou de synthèses théoriques, mais de nos croyances, de notre éducation morale et de nos réflexions.

Une fois que le chercheur a opté pour le « bien », la question suivante porte sur la meilleure façon de s'en rapprocher. C'est ce que Wallerstein veut dire quand il parle de la *fonction politique*. Le chercheur doit fournir des pistes, des stratégies et des choix politiques pour aller dans la direction du « devrait être ». Dans ce rôle de citoyen, le chercheur est peut-être un peu plus objectif que les politiciens et les activistes politiques.

En reprenant notre sujet de recherche, on peut s'exprimer de la façon suivante : si nous souhaitons que les entreprises se comportent de telle manière, différents acteurs doivent entreprendre différentes actions : mettre les entreprises sous pression, ne pas acheter tel produit, ne pas investir dans telle entreprise, mieux réguler telle activité économique. D'une part, le chercheur analyse donc le discours éthique sur la responsabilité des entreprises et

d'autre part, il influence ce discours par ses travaux. Si nous suivons les réflexions d'Emmanuel Wallerstein, nous n'avons pas seulement la possibilité, mais même une responsabilité de faire des énoncés normatifs. Et si nous nous contentons de la première fonction, il y aura de toute façon d'autres acteurs qui utiliseront nos résultats de recherche pour effectuer des choix moraux et politiques. Le sujet de la responsabilité des entreprises se prête bien à ces trois types d'opérations mentales ou de fonctions. Pour d'autres sujets de recherche, cela peut être un peu plus difficile.

Conclusion

En tant que sociologues, nous sommes avant tout spécialisés dans la fonction appelée « intellectuel » par Wallerstein, c'est-à-dire, la description, l'interprétation et l'explication des phénomènes sociaux. Nous pouvons donc nous permettre d'avoir des réflexions normatives un peu moins élaborées qu'un philosophe. Mais seulement sous deux conditions :

1. Nous devons expliciter notre conception du bien ;
2. Nous ne devons pas commettre l'erreur de vouloir faire un passage logique du « vrai » au « bien », du descriptif au normatif.

Et finalement, suivre un cours d'éthique au département de philosophie pourrait contribuer à nourrir et à améliorer nos discussions normatives.

Bibliographie

Hume, D. (2007 [1739]). *A Treatise of Human Nature*, Nu Vision Publications LLC, p. 335.

Wallerstein, I. (2004) « The Sociologist and the Public Sphere », in Clawson, D. et al. (eds.), *Public Sociology*, University of California Press, Berkeley, p. 169-175.

NEUTRALITÉ OU PARTIALITÉ, UN DOUBLE PROBLÈME EN SCIENCES SOCIALES

Guillaume Lamy
Candidat à la maîtrise en sociologie
UQAM

Résumé

La neutralité autant que la partialité peuvent poser problème pour le chercheur en sciences sociales. Différents enjeux y sont intimement liés. La neutralité interpelle avant tout par les questions éthiques qu'elle pose à celui qui se borne à ne jamais prendre position envers des enjeux sociaux qui interpellent grandement son expertise. La partialité du chercheur, quant à elle, par le rapport intime qu'elle crée à l'égard du sujet d'étude, soumet le chercheur au risque d'être aspiré par le champ politique; menaçant ainsi la scientificité de son discours et de son comportement.

Mots clés : Accommodements raisonnables – Commission Bouchard-Taylor – Controverse universitaire – Neutralité axiologique – Idéologie en recherche

Le problème de la neutralité

Précisons d'abord que le problème de la neutralité du chercheur en science est avant tout circonstanciel. La neutralité n'est pas toujours problématique. Elle le devient surtout dans les contextes extrêmes qui éliminent les nuances et forcent une prise de position binaire où un choix se définit par la négation de son opposé.

Mais avant d'aller plus loin, rappelons la notion de neutralité en termes clairs. La neutralité réside dans le refus de prendre position par rapport à un enjeu. Défini ainsi, on aurait tort de dire que la neutralité est une position apolitique. Refuser de faire de la politique est aussi une action politique. La neutralité est analogue à l'abstention. Celui qui en fait preuve vote par la négative. En se retirant des lieux de pouvoir où s'entretiennent et s'inversent des rapports de domination, l'abstentionniste confie le pouvoir aux autres. La neutralité a quelque chose de contradictoire puisque son unique mode d'expression, le silence, peut très bien favoriser le maintien de l'ordre en place.

Dans certains contextes radicaux, la neutralité est intenable. Celui qui s'intéresse au sort des enfants esclaves peut-il rester neutre par rapport à son sujet? Cette question exhibe la racine du problème : une neutralité systématique exposera tôt ou tard le chercheur qui en fait preuve à de sérieuses questions morales auxquelles il choisit de ne pas répondre.

« Ni pour l'un, ni pour l'autre, ni contre l'un des deux ». Cette approche fait figure bien évidemment d'une naïveté épistémologique qui rapproche le concerné d'une forme de *mercenariat* scientifique. Le chercheur qui affirme vouloir faire purement et simplement de la recherche sans se poser de question s'expose à une telle critique. Toute activité de recherche sous-entend évidemment une finalité. Refuser systématiquement de prendre position par rapport à celle-ci est facilement assimilable à une conduite doctrinaire et ressemble lourdement au comportement de celui qui accepte de faire feu dans le noir.

Faire de la recherche pour en faire, peu importe le sujet, pose le problème de l'instrumentalisation du savoir scientifique. Cet enjeu est d'une importance primordiale puisque la science, par son accumulation de savoir, mène à la création d'un pouvoir sur le monde, sur la société et sur nous-mêmes. Ceci fait en sorte qu'elle peut à la fois être instrument de libération et instrument de contrôle. Les recherches effectuées autour du thème des mécaniques sectaires exemplifient bien cette réalité puisqu'elles permettent de s'en immuniser et de mieux lutter contre elles, mais facilitent aussi leur récupération par des individus qui cherchent à fortifier de telles organisations.

Les questions préliminaires (« qui commande l'étude », « qui la finance », « dans quel but est-elle faite ») qu'on doit poser avant de consulter ses sources d'informations fournissent des éclairages supplémentaires à cette interrogation. Une fois posées, les réponses qu'on y trouve permettent de mieux voir qu'un axe normatif guide bien souvent la recherche et que les chercheurs peuvent ne former qu'un rouage dans un système qui, lui, n'est pas neutre.

La neutralité est donc problématique dans certaines circonstances. Le chercheur, pour être pris au sérieux, doit ainsi réfléchir suffisamment et avoir de bons arguments pour justifier le choix qu'il fait d'être neutre, ou non, dans son activité de recherche. À cette réflexion, il n'existe pas de conclusion unique. Le contexte social et politique, la population étudiée et la vulnérabilité des sujets sont tous des facteurs qui entrent en ligne de compte lors de cette décision.

Le problème de la partialité en sciences sociales

La neutralité n'est pourtant pas la seule position qui puisse poser problème pour le chercheur. Son antithèse ontologique, la partialité, mérite-t-elle aussi d'être réfléchie.

De prime abord, précisons que la partialité n'est pas un équivalent lexical de malhonnêteté. Est partial celui qui prend parti. Ceci doit être vu comme une cause (politique, morale ou culturelle) à laquelle une personne décide de se consacrer. Le chercheur peut donc très bien

être partial sans contrevenir au progrès des connaissances. Après tout, l'important en science, comme dans toute sphère où la vérité prime sur le reste (justice, journalisme), n'est-il pas d'avoir raison? Démontrer la validité de sa thèse est évidemment le principal objectif de celui qui vise à convaincre de la solidité de ses découvertes. Avoir des idées politiques et des valeurs morales n'est pas nécessairement un obstacle insurmontable lorsqu'on fait préalablement le choix de s'atteler à une méthode qui respecte les critères de scientificité. Il est par contre indéniable que celui qui décide de jouer à la fois sur les deux tableaux s'expose à quelques risques bien réels : le problème des prénotions et le gréganisme intellectuel.

Gréganisme intellectuel et prénotions

Fréquenter des personnes avec qui nos idées concordent est toujours stimulant. Ne pas se sentir seul à raisonner d'une façon particulière a de quoi réjouir. Or, se regrouper en fonction de notre façon de penser n'est pas sans risque. Quoi de plus embêtant pour le sociologue que d'être analysé avec ses propres notions (socialisation, normalisation, peur de la marginalisation, etc.)? Serions-nous immunisés en tant que sociologues et chercheurs par les phénomènes sociologiques auxquels nous nous référons pour analyser le comportement des autres?

Le gréganisme est cette tendance qu'ont les êtres humains à vivre entre semblables. Appliqué à un milieu d'intellectuels, cet effet compromet souvent ce qu'il y a de plus riche chez ceux-ci puisqu'il atrophie la rivalité des idées; condition qu'on peut considérer comme étant à la base de l'évolution qualitative de la pensée.

Les milieux de recherche militants présentent une caractéristique aisément détectable : n'y entrent et n'y restent que ceux qui sont d'accord avec l'orientation préétablie de l'entité militante. Les acteurs du monde politique et militant se regroupent en fonction de la compatibilité des membres qui le composent. Cette situation se comprend bien : il serait incohérent de voir un groupe de recherche militant recruter un membre dont les idées et les postulats entrent en confrontation frontale avec celles qui préexistent dans l'organisation de travail.

Cette dynamique groupale très fréquente dans les milieux de recherche qui se mettent au service d'une cause politique fait certainement contraste avec la conception commune de ce qu'est un intellectuel. Par définition, celui-ci est un cheval sauvage, libre, farouche qui refuse de se faire guider. Forcément, si deux « intellectuels » ont toujours la même opinion sur tous les sujets : l'un d'eux n'est pas un intellectuel, mais un disciple. Chercher à comprendre correspond sans conteste à l'activité par excellence de tout intellectuel. Or, et c'est en cela qu'il pose problème, le gréganisme amoindrit, ou efface carrément, le doute qui devrait normalement animer le cerveau de celui qui s'adonne à cette activité. Qu'il découle d'un dogme, d'une doctrine ou d'un cadre de pensée rigide, l'inconvénient du gréganisme

intellectuel est qu'il fournit souvent d'avance les réponses aux questions auxquelles un esprit libre devrait être soumis...

Cette façon de préconcevoir les réponses aux problématiques est un péril bien réel dans le monde scientifique. Émile Durkheim, dans *Les règles de la méthode* (1894), expliquait son concept de prénotion comme une accumulation d'expériences qui finit par se cristalliser dans nos structures rationnelles de façon à imaginer à l'avance la forme que prendra la réalité avant d'en faire l'expérience; ceci même lors des imprévus.

Le péril des prénotions en recherche peut être d'autant plus menaçant pour les chercheurs débutants comme nous, puisque nous avons souvent à intégrer des groupes de recherche composés de plusieurs chercheurs dont certains tiennent le rôle de ténors du monde intellectuel. Lorsqu'elles sont trop fortes et que le chercheur n'arrive pas à s'en distancer, le risque des prénotions est de construire un cadre théorique dont la structure empêche d'en infirmer l'hypothèse, forçant ainsi l'alignement de la conclusion sur ce qu'on pense déjà du sujet dans le milieu de recherche auquel nous sommes intégrés.

À force de côtoyer uniquement – ou très majoritairement – des gens avec qui nous sommes d'accord idéologiquement, le risque est de se faire avaler par un paradigme scientifique alors qu'il en existe une panoplie en concurrence. En entrant dans la lutte intellectuelle ou politique par le véhicule de la recherche universitaire, le risque est d'être poussé à fortifier ses positions initiales plutôt qu'à les remettre en question. Cette attitude nous coupe d'une diversité de sources et de visions de l'objet d'étude; ce qui ne facilite évidemment pas un rapport sain avec la réalité qu'on vise à étudier.

Différentes finalités entre le champ politique et le champ scientifique

Mais, parmi tous les problèmes qui pourraient obstruer la portée du travail du chercheur partial, c'est bien celui de la scientificité de son comportement et de ses publications qu'il faut examiner. Pour accepter de recevoir une telle affirmation, mieux vaut analyser et comparer les finalités propres à chacun des champs qui sont en opposition ici.

Pour le champ scientifique, la vérité est une fin en soi. Principalement, tout est mis en place pour accumuler des connaissances valides et éprouvées sur la réalité. Le scientifique qui cherche à assumer son rôle a pour devoir de chercher et de publier ses résultats, nonobstant des intérêts auxquels il pourrait nuire. Si, par exemple, une substance étudiée s'avère délétère, le rôle du scientifique est de tout dire, même si cela est susceptible de ruiner une industrie, de détruire des réputations ou de nuire au prestige d'un collègue de recherche. En ce sens, la rationalité du scientifique est analogue à celle du juge : celui-ci ne défend pas l'intérêt d'un parti, il tranche en fonction d'un principe bien défini : la vérité.

Le rapport entre la vérité et la science est indissociable. Conséquemment, un scientifique ne pourra jamais faire fi d'un fait lorsqu'il prétend jouer son rôle. Il n'est pas nécessaire de mentir pour se comporter de manière non scientifique : nier ou cacher des faits (en les ignorant volontairement par exemple) tue tout autant la finalité principale de l'esprit scientifique.

Le champ politique, en revanche, n'entretient pas le même rapport avec la vérité. Sans prétendre que ce champ soit celui de la fausseté, il est indéniable que ce champ est orienté vers une autre finalité principale : le pouvoir. En démocratie, le pouvoir étant aligné sur la volonté de la majorité, ce pouvoir s'obtient par une lutte pour l'adhésion de l'opinion publique. Cette finalité, bien différente, fait en sorte que ce champ entretient un rapport plus ou moins instrumental avec la vérité.

Ce qui définit bien en essence l'esprit partisan, propre au champ politique, c'est le fait de défendre un parti et pas son opposé. Il est donc évident que celui qui choisit la partialité n'aura jamais avantage à tout dire. Il mettra de l'avant ce qui avantage son camp et évitera de faire connaître ce qui pourrait le désavantager. Ce rapport avec le savoir est évidemment incompatible avec la finalité du champ scientifique.

Entendons-nous bien. Il ne faudrait pas comprendre ici qu'il n'existe pas des causes politiques qui soient plus légitimement défendues par des arguments scientifiques. Il est, de plus, tout à fait possible qu'un parti soit plus près de la vérité alors qu'un autre la nierait simplement... Par contre, celui qui prend parti ne pourra jamais se comporter comme un scientifique sans avoir tôt ou tard à parler contre son groupe politique, par exemple, lorsque celui-ci se trouve dans le tort à ses yeux.

En plusieurs points, le militant, le politicien ou l'activiste présente un comportement similaire au représentant de vente. Jamais il ne dira que l'adversaire vend à meilleur marché ou qu'il offre une meilleure garantie. Ce rapport imparfait avec les faits est la conséquence inévitable de l'intérêt qu'il faut défendre. Voilà ce que risque le chercheur qui vise à faire progresser une cause en mettant son travail de scientifique au service d'une cause : mettre de l'avant les données scientifiques qui donnent raison à sa cause politique tout en laissant de côté volontairement une partie de la littérature scientifique.

Lors d'une controverse scientifique qui divise le monde de la recherche, cette fusion des deux champs menace la scientificité du discours de ceux qui en font preuve. Si, par exemple, bon nombre d'études révèlent que les coupes à blanc ne dégagent pas de gaz à effet de serre, un chercheur se comporterait-il de façon scientifique en ne parlant que des études qui confirment sa position environnementale contre de telles méthodes de coupe? Ne parler que d'une partie de l'état des connaissances sans parler du reste correspond évidemment à une omission; et omettre de fournir des données scientifiques à des fins partisans contrevient évidemment à la finalité inaliénable du champ scientifique.

Dans le concret, un dernier point sépare visiblement le champ scientifique du champ politique ou militant. Dans une perspective scientifique, tout discours qui est produit est le

résultat de la méthode. La liberté d'opinion n'existe pas en science. Ce qui est dit doit être prouvé et la démonstration de la preuve ne peut être admise sans avoir été soumise à de nombreux critères. Les sections habituelles et le processus d'évaluation des publications nous en révèlent plusieurs : exposé de la méthode, collecte des données, analyse des résultats, conclusion, discussion, bibliographie et références factuelles exhaustives, etc. En plus de ceci, soulignons l'évaluation en double aveugle et la reproductibilité des résultats par un tiers. Tout ceci fait en sorte qu'on ne peut pas dire n'importe quoi n'importe comment. Cet espace discursif est très restrictif, rigoureux et on ne peut jamais proclamer unilatéralement quoi que ce soit; tout ce qui est dit sera contre-vérifié. Ceci fait en sorte que des surprises surviennent et que des hypothèses sont, de temps à autre, infirmées contrairement aux attentes.

Le champ politique, en revanche, n'est pas limité par les nombreuses contraintes qui viennent d'être énoncées. Un activiste peut très bien fonder ses arguments sur de fausses bases sans que ne soit limité son droit de parole dans le champ politique. Il n'y a pas d'autorité ou de régulation du discours dans cet espace qui puisse limiter l'argumentation. C'est ce qui explique que les conclusions ne changent pas. Elles résultent d'une volonté humaine et non d'une méthode.

En science, l'humain obtient un droit de parole bien particulier. Il s'insère dans un processus, dans une méthode, et questionne un objet. Il en fait l'interprétation grâce à ses outils et à son activité. Ce qu'il dira ne dépend aucunement d'une volonté ou d'une conception morale ou intellectuelle. Par contre, en toute cohérence, il est tout à fait possible de prédire les prises de position et les arguments d'un militant puisque ceux-ci ne sont pas le résultat d'une méthode, mais d'une volonté. La finalité de ce dernier est la persuasion par l'argumentation et non par une démonstration qui implique l'avis d'une communauté d'homologues aux compétences équivalentes qui en contre-vérifieront les affirmations.

Maintenant, j'aimerais vous introduire brièvement à l'exposé de mon projet de mémoire et vous expliquer pourquoi le problème de la partialité me semblait être le plus menaçant pour le sujet de recherche que j'avais retenu.

La Commission Bouchard-Taylor, une controverse au sein du monde universitaire

Entre 2006 et 2009, une énorme controverse identitaire a eu lieu au Québec. Comme il est coutume ici, ce genre d'événement ne disparaît jamais rapidement. Les débats identitaires durent au Québec. Rappelons-nous l'ampleur de plusieurs d'entre eux : la Crise de la conscription de 1917 comme celle de 1944, les débats linguistiques de la Loi 22 et de la Loi 101, sans oublier l'immense polémique survenue à la suite de la déclaration de Jacques Parizeau au soir de la défaite référendaire en 1995 qui touchait directement au thème de la conception identitaire de la nation québécoise.

En 2006, donc, tout a commencé par des articles et des reportages sur des demandes d'aménagements de l'espace social, qu'il soit public ou non, revendiquées par des membres des communautés culturelles ou religieuses du Québec. Plusieurs des groupes en question appuyaient leur demande sur le principe d'accommodement raisonnable qui existe au Canada et qui oblige les institutions publiques comme les employeurs d'accommoder, sur des bases raisonnables, les demandes des individus qui les fréquentent (en tant qu'employés ou citoyens) pour favoriser l'intégration de ces derniers dans les lieux en questions.

Là où la controverse a pris feu, c'est dans le coin religieux de notre courtepoinTE collective (*a fortiori* en ce qui a trait aux religions des groupes très minoritaires au Québec comme les juifs, musulmans ou sikhs). Afin de calmer l'incendie et de neutraliser le potentiel électoral qui pourrait faire le profit des partis d'opposition, le gouvernement a décidé de mettre sur pied une commission publique. Cette entité, la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, avait conséquemment pour mandat de faire des recommandations pour encadrer cette pratique dans le but que cette controverse s'éteigne et qu'elle ne se reproduise plus à l'avenir.

Cette consultation publique, dirigée par une présidence bicéphale, s'est rapidement transformée en lieu de communion massive où se sont exprimées toutes les catégories de citoyens du Québec. Tous y ont été de leurs suggestions sur la façon d'encadrer les manifestations religieuses dans les espaces publics au Québec, de l'agriculteur de région éloignée, aux intellectuels urbains du monde universitaire. C'est précisément à cette dernière catégorie que j'ai décidé de circonscrire la population qui a été à l'étude dans mon mémoire. Dans le but de compiler une base de données à étudier, j'ai donc eu à recenser, lire, classer et analyser toutes les prises de position effectuées par le milieu universitaire par rapport à l'orientation générale de cette commission dans les types de documents suivants : articles d'opinion et tribunes dans les journaux, monographies, collectifs d'auteurs et revues, qu'elles soient universitaires ou non.

La vigueur de la controverse a eu l'avantage de générer un matériau d'une richesse grande qui pourra être analysée pendant des décennies encore en sociologie et en histoire. Cette controverse constitue en soi une sorte de fossile de l'état intellectuel dans sa pluralité tel qu'il a existé entre 2006, date de création de la Commission, et 2009, période de débat ayant suivi la remise du rapport tant attendu au gouvernement.

L'objectif de mon mémoire était donc de constituer une cartographie explicative de cette controverse intellectuelle. Structurellement, cette cartographie comptait deux dimensions. La première était superficielle et visait à classer et à regrouper les universitaires en fonction de la relation qu'ils ont développée envers les thèmes des accommodements raisonnables et de l'orientation générale de la Commission Bouchard-Taylor. Les intellectuels recensés ont été départagés en fonction de la réception qu'ils ont faite de ces deux objets. *A priori*, deux groupes de classement ont été constitués : favorables ou critiques.

La seconde dimension, *a posteriori*, visait à étudier l'argumentation justifiant la prise de position des acteurs dans ce débat. Cette étude du discours cherchait à reconstruire dans une

architecture théorique les grandes familles de pensées qui se sont exprimées les unes en opposition aux autres lors de cette controverse.

Le but était d'analyser cette controverse en partant de la réalité empirique fondée sur les discours des acteurs pour ensuite composer une matrice d'idéaux-types (Weber) mariée à une schématisation sous forme de champs (Bourdieu) où des groupes entrent en lutte pour influencer les grandes lignes du rapport final. Ces idéaux-types ont servi à représenter les grands ensembles de valeurs qui se sont entrechoquées pendant cette commission publique. Dans les documents consultés, j'ai employé une grille d'analyse qui observait deux dimensions dans le discours des acteurs : a) comment les groupes d'acteurs (favorables ou critiques de la Commission Bouchard-Taylor) se définissaient eux-mêmes; et, b) comment ils définissaient le groupe adverse. Cette grille avait l'avantage de joindre deux dimensions essentielles de l'identité, soit l'identité narrative des acteurs qui s'expriment et l'identité interprétative (critique) du groupe opposé.

Dans cette étude du discours, je visais à capter surtout le discours normatif qui avait été émis par les acteurs en questions. Cette fréquence précise du discours des acteurs a l'avantage de permettre de mieux reconstituer les structures rationnelles qui existent de façon concurrente dans le monde des idées. À ce sujet, les controverses sont idéales pour étudier les conflits liés aux visions normatives puisque les acteurs affirment clairement et explicitement les normes et valeurs qui devraient réguler l'enjeu qui suscite la controverse. Les débats engendrés par la Commission Bouchard-Taylor se prêtent d'autant mieux à ce projet de mémoire qu'une quantité abondante de documents textuels a été publiée et demeure aisément consultable même longtemps après.

Sociologie des champs

En plus de l'inspiration Wébérienne qui est d'étudier les structures rationnelles des acteurs qui ont interagi les uns en fonction des autres, j'ai décidé de juxtaposer un autre cadre théorique dans le but de pouvoir en schématiser le résultat. Cet autre cadre est celui des champs de Pierre Bourdieu.

Selon cette théorie, pour qu'il y ait champ, il faut qu'il y ait enjeu (Bourdieu, 1992 : 71-90). Dans le cas de la Commission Bouchard-Taylor, l'enjeu était évident : définir un cadre normatif qui régulera les revendications religieuses dans l'espace public et surtout dans les institutions publiques. Le champ intellectuel a été animé jusqu'à ébullition par ce sujet. Ses acteurs ont manifesté la volonté évidente d'influencer les décisions du champ politique dans le but que les éventuelles politiques publiques s'alignent sur la vision de la société telle qu'ils la conçoivent en tant que chercheurs, intellectuels et essayistes.

Préliminairement, une distinction fondée sur le milieu intellectuel et académique a été observée parmi les universitaires qui sont intervenus lors de cette controverse. Les gens issus des domaines du droit, de la philosophie, de l'éthique, de la pédagogie et des groupes

de défense des immigrants et des minorités ont été dans l'ensemble majoritairement favorables à l'orientation et aux conclusions de la Commission. Leur argumentation faisait massivement référence aux libertés et aux droits individuels des citoyens. Cette famille de pensée est intervenue dans le débat pour rappeler l'importance du respect de la différence entre citoyens, les dangers du racisme et prônait une ouverture accrue de l'espace public à la diversité religieuse.

Ceux qui en ont été critiques de l'orientation de la Commission provenaient plus généralement des milieux nationalistes, souverainistes, d'histoire et de sociologie de l'identité du Québec. Les arguments de ces derniers renvoyaient à une volonté d'intégration des immigrants dans une continuité historique et dans une culture de convergence fondée sur l'héritage de la présence multiséculaire d'une majorité francophone au Québec. Ce groupe est intervenu dans le débat afin qu'on évite d'abstraire les références identitaires historiques de la communauté politique du Québec. Leurs interventions ont mis de l'avant l'importance des thèmes suivants pour justifier leur position critique envers la Commission : mémoire, symboles, traditions, héritage, culture commune, etc.

Les deux groupes ont vu dans la Commission une occasion de faire progresser le Québec en tentant d'y placer les réponses auxquelles ils aboutissent dans leur activité de recherche. Chaque champ a semblé interpréter les idées du groupe opposé comme étant un risque ou une menace à l'égard de ce qui est cher aux yeux de leur famille intellectuelle. Les acteurs que j'ai regroupés dans le champ *de l'intégration et de défense des minorités* ont critiqué les interventions du champ *de l'identité et de la continuité historique* et inversement. Les premiers ont considéré comme un péril à la liberté des citoyens de trop *essentialiser* l'identité québécoise sur l'histoire, la langue et la culture et l'héritage historique; alors que les seconds ont interprété les appels à plus de libertés individuelles et de respect des chartes du groupe opposé à une *juridicisation* des rapports sociaux favorisant une fragmentation de l'identité québécoise.

Pourquoi la neutralité par rapport à cette controverse?

Il aurait été facile pour moi, étant donné ma connaissance du débat et mon intérêt pour celui-ci, d'y faire le saut en donnant raison à un des deux camps. En tant que citoyen, j'ai bien évidemment des idées politiques et elles auraient, comme toute autre, le droit de citer. Par contre, j'ai décidé de faire preuve de réserve à ce sujet pour plusieurs raisons.

La crédibilité des documents de recherche peut être entachée lorsque leurs auteurs mélangent à la fois la recherche et les propositions normatives. Ce mélange du caractère descriptif de la production scientifique et du caractère prescriptif du monde politique et moral prête le flanc à une attaque inévitable : « en donnant raison à des acteurs dans une controverse de nature idéologique, le cadre théorique sous-jacent à la recherche aurait-il été fait expressément à cette fin? ». Ce dilemme est analogue à celui qu'on peut rencontrer dans l'univers journalistique. Un journaliste peut très bien afficher ses couleurs politiques

lorsqu'il publie ses articles sans que cela n'altère la qualité de son travail; or, le rapport entre les citoyens qui assistent à des controverses et l'esprit de neutralité du champ journalistique en serait inévitablement affaibli. C'est avant tout la qualité de ce lien (entre la nature informative des sciences sociales et les citoyens qui recherchent de l'information dépourvue de biais) que j'ai voulu préserver en refusant toute prise de position, que ce soit dans mon mémoire ou dans des interventions publiques, à propos de cette controverse.

En faisant une cartographie du débat sur l'orientation de la Commission Bouchard-Taylor, je visais aussi, et surtout, à créer un document de référence qui pourra être utilisé par les gens de toutes allégeances politiques. Je voulais en faire un document crédible qui recense et ordonne des discours empiriques tout en étant débarrassé de biais idéologiques et de jugements de valeur. C'est principalement la scientificité de cette étude que j'ai voulu renforcer en faisant preuve de neutralité, puisque, lors des controverses identitaires, celle-ci se fait rare et peu de documents se contentent de présenter et d'ordonner les discours tels qu'ils sont, sans prendre de position par rapport à eux.

Bibliographie

- Bouchard, G. et C. Taylor. (2008). *Fonder l'avenir : Le temps de la conciliation. Rapport de la commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles.*
- Bourdieu, P. et L. Wacquant (1992). *Réponses : pour une anthropologie réflexive*, Paris, Seuil, 267 pages.
- Durkheim, É. (2004). *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Presses universitaires de France, 149 pages.

« DE L'AMBULATORIUM DE VIENNE AU CLSC DES FAUBOURGS » : EN QUÊTE DES CAUSES DES PROBLÈMES DE SANTÉ MENTALE

Pierre-Luc Lupien

Candidat à la maîtrise en sociologie
Université de Montréal

La déviation du connu, du familier, de l'habituel, peut signifier le chaos et le désastre. La peur éprouvée par l'homme devant l'incertain, devant ce qui est infiniment profond, devant le cosmos, est sinon justifiée, du moins compréhensible. Celui qui se détourne du chemin fréquenté peut facilement devenir un Peter Gynt, un rêveur, un fou.
-W.Reich, 1927

Résumé

L'auteur expose l'itinéraire qu'il a mené en quête d'explications sur les causes des problèmes de santé mentale. Tout en relatant les faits saillants de son parcours, il le questionnera à la lumière de quelques thèses portant sur la place de la passion du chercheur dans la conduite de recherche qualitative. L'itinéraire de l'auteur débute avec le choc qu'a représenté le déclenchement de la « schizophrénie paranoïde » chez un bon ami à lui. L'auteur explique la place qu'occupe cette période de confusion dans son questionnement sur les problèmes de santé mentale. Le parcours de l'auteur se poursuit avec la découverte de l'œuvre du controversé psychanalyste Wilhelm Reich. L'auteur est séduit par les thèses de Reich sur l'origine sociale des problèmes de santé mentale et développées dans sa pratique clinique en milieu populaire. De retour à l'université, il s'allie au Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales (CREMIS) dans son questionnement sur la sociogenèse des problèmes de santé mentale. Arrivé en milieu de pratique, au CLSC des Faubourgs, l'auteur explique comment il souhaite continuer son itinéraire passionné sur les explications des causes des problèmes de santé mentale.

Mots-clés : Santé mentale – Représentations sociales – Conditions socioéconomiques – Causalité – Wilhelm Reich – Choix théorique.

Est-ce une passion, est-ce une lubie, est-ce une fixation de type obsessionnel ? Toujours est-il que depuis mon retour aux études, et même bien avant cela, je me suis lancé corps et âme à la recherche des causes sociales des problèmes de santé mentale. Reformulée de diverses façons, je me suis posé cette question et je me la pose toujours, parfois au risque d'être désagréable pour mes amis : est-ce qu'il existe des facteurs sociaux pouvant engendrer ou faciliter le développement de problèmes de santé mentale ? Les conditions de

vie des milieux populaires sont-elles plus propices au développement de pathologies mentales ? Certains milieux de travail, où le stress est particulièrement élevé, ne seraient-ils pas des terreaux pour la dépression ? Le culte de la performance soutenu par l'idéologie néolibérale de la responsabilité individuelle à l'égard de sa propre vie n'a-t-il pas des effets mortifères ? Ici même, dans nos départements universitaires, le manque de ressources et le mode de financement de la recherche ne porteraient-ils pas à créer un climat de compétition, un climat potentiellement pathogène pour le chercheur ? Le chercheur ne vivrait-il pas, lui aussi, cette injonction à la performance ? Que dire de l'évaluation des chercheurs à leur nombre de publications ?

Bien que j'aimerais répondre à toutes ces questions, le cadre restreint de cette communication m'oblige à me limiter et à vous présenter un survol du parcours que j'ai accompli sur la quête des causes sociales des problèmes de santé mentale. Comme le titre l'indique, le point de départ sera l'Ambulatorium de Vienne au début du XXe siècle, plus précisément le 18 Pelikangasse. Malheureusement, en raison des lois récentes sur le tabac, je ne pourrai pas fumer de ma pipe pour vous reproduire l'ambiance du cabinet de Freud dans la Vienne des années 1900. Ma chère audience, j'espère donc que mes mots pourront compenser cette expérience olfactive. De cette adresse viennoise, je vais me rendre au 1250 rue Sanguinet, au CLSC des Faubourgs, plus précisément à mon bureau d'agent de recherche, au 401 pour les intimes, juste à côté de l'ascenseur. Vous pourrez alors constater le chemin tortueux que mon intérêt pour l'origine sociale des problèmes santé mentale m'a fait parcourir.

L'expérience de la maladie mentale d'un proche

Remontons aux origines de mon intérêt pour la question des causes sociales des problèmes de santé mentale. Soyez rassurés, je ne suis pas psychanalyste et je ne vais pas remonter jusqu'à mon enfance pour le faire. Même si je crois comme Bourdieu (1991 : 3-5) que tout sociologue devrait faire une socioanalyse de sa vie, honnêtement, je ne sais pas si je suis prêt à assumer le grand dévoilement de ma vie privée en public à l'occasion de ce colloque ! De plus, je ne me sens pas soumis à la tyrannie de l'intimité (Sennet, 1974) ! Sans remonter à la prime enfance, disons que mes questionnements sur les problèmes de santé mentale ont été provoqués par la maladie mentale d'un ami proche alors que j'étudiais les sciences humaines au Cégep de Saint-Jérôme. Comprenez que, par souci de confidentialité et par respect pour mon ami, je ne tiens pas à présenter ici tous les détails de cet événement. Je préfère y faire simplement allusion et développer un discours plus général sur le choc que représente l'irruption de la maladie mentale pour les proches de la personne aux prises avec celle-ci. Bien qu'elle ne se compare pas à la confusion éprouvée par la personne qui la vit, les proches ressentent, eux aussi, une profonde confusion. Les parents de la personne se demandent si c'est leur faute. Les amis sont aussi inquiets. Il faut préciser que, dans les cas spécifiques d'une psychose paranoïaque, les proches sont souvent pris pour responsable d'un complot par la personne délirante. Dans le cas où les proches sont réduits à adresser une demande d'ordonnance psychiatrique à la cour, il arrive que

cette théorie du complot élaborée par la personne psychotique se trouve pour ainsi dire confirmée par les faits. Il y a eu effectivement une coalition de ses proches pour la mener à l'hôpital psychiatrique contre son gré ! Cette situation n'est donc pas pour apaiser les sentiments douloureux de culpabilité des proches et le sentiment de trahison de la personne hospitalisée de force. Confusion, inquiétude et culpabilité sont donc le lot des proches des personnes aux prises avec des problèmes graves de santé mentale.

Cette irruption de la « maladie mentale » déclenche souvent de multiples questionnements chez les proches sur ce qu'on appelle la « maladie mentale ». Certains demeurent « incrédules » face à l'entité même de « maladie mentale ». La psychiatrie et ses catégories de pensée sont tenues pour suspectes. Elle apparaît même comme une supercherie, une imposture¹ pour reprendre les termes du Dr. Lesage, psychiatre et chercheur à l'Hôpital Louis-H. Lafontaine. La psychiatrie, c'est le film « Vol au dessus d'un nid de coucou » de Milos Forman. C'est la contention, les traitements inhumains, l'impersonnalité et les médicaments assommants. C'est la politesse sadique du personnel qui tente de dissimuler les abus de son pouvoir derrière sa mission de guérison. On pense à Miss Ratched et à son attitude ferme et impassible et à son application rigide des règlements. On imagine les scènes : « Monsieur Laurence, calmez-vous » tout en appuyant simultanément sur le bouton pour appeler la « sécurité ». Pour d'autres, il s'agit d'une science auréolée par le savoir biomédical. Les experts doivent savoir de quoi ils parlent. Il s'agit d'une véritable révélation. « Enfin, on sait ce qui n'allait pas avec notre fils ! » Entre ces deux pôles, il existe une diversité de positions intermédiaires issues d'une panoplie de courants et d'écoles de pensée provenant de disciplines tout aussi diversifiées. De l'antipsychiatrie, en passant par les approches psychosociales, pour terminer avec les modèles biomédicaux dominants.

Face à la folie, comme devant les catastrophes naturelles ou la mort, les proches se retrouvent dans une quête de sens. Ils recherchent des explications comme pour calmer leurs sentiments d'angoisses et de culpabilité. Comme le remarque Moscovici (Moscovici, 1961 : 58), la plupart des représentations sociales que nous élaborons ont pour fonction, entre autres, « de rendre familier l'insolite ». Dans une perspective lacanienne, chère à mon collègue Frederick Proulx, candidat à la maîtrise en sociologie à l'UQAM, que je salue au passage, cette même idée est reprise, à savoir que la symbolisation sert à apprivoiser un réel synonyme de traumatisme en raison notamment de son imprévisibilité. Comme pour préserver notre propre santé mentale, nous tentons donc d'« expliquer l'inexplicable » (Barrett, 1999 : 235) en empruntant aux diverses informations que nous avons à portée de main.

¹ Le psychiatre Alain Lesage, chercheur émérite du Centre de recherche Fernand-Séguin en psychiatrie sociale, avait animé, le 24 février 2010, une conférence-midi au Centre de recherche sur les Inégalités Sociales (CREMIS) portant le titre de « La psychiatrie, cette imposture ». Titre auquel le Dr. Lesage avait pris la peine d'ajouter dès le commencement de son exposé que c'était une imposture, mais une imposture qui rend service à une société !

Alors étudiant collégial en sciences humaines, j'abordais les problèmes de santé mentale de mon ami à l'aide des théories issues de mes cours de psychologie. Si je replonge dans un de mes manuels de cours, on présentait la schizophrénie ainsi :

La schizophrénie est souvent perçue comme la pire forme de troubles psychologiques touchant les humains. Elle touche tous les aspects de la vie des personnes qui en souffrent. Elle se caractérise par des dérèglements profonds : 1) de la pensée (délires) et du langage ; 2) de la perception (hallucinations) et de l'attention ; 3) de l'activité motrice ; 4) de l'humeur ; et 5) par de l'autisme. La personne est coupée de la réalité, dissociée d'elle-même et des autres. (Rathus, 2000 : 322)

Dans mon esprit, cette définition inquiétante se jumela aux représentations populaires de la « schizophrénie » comme celle du « tueur fou ». J'ai lu plus tard dans un article sur cette « schizophrénie » (Girard et Lefebvre, 2008) que, dans les faits, les personnes diagnostiquées schizophrènes commettent moins de crimes violents que la population en général (95% des homicides le sont par des personnes sans problème de santé mentale diagnostiqué), mais qu'ils sont par contre beaucoup plus victimes de violence que le reste de la population.

Après l'intermède de son hospitalisation, j'ai revu mon ami. J'ai été frappé par l'écart entre cette représentation alarmiste et la personne concrète qui se trouvait devant moi. Rien de bien terrifiant chez mon ami, au contraire, j'ai retrouvé en lui la même personne profonde et attentionnée. J'ai retrouvé son sens de l'humour. Il avait bien quelques comportements dits « symptomatiques » comme cette crainte malade des endroits publics où il y a beaucoup de gens, mais rien de bien traumatisant et, à la limite, rien de bien pathologique si on considère que bien des personnes dites « normales » n'aiment pas aller dans les places publiques! Après m'avoir raconté sa difficile expérience d'hospitalisation, je finis par croire que le système psychiatrique était bien plus malade sur certains points que les personnes qu'il prétendait soigner ! Il m'a aussi parlé de ces médicaments psychiatriques qui vous font prendre du poids et dormir de longues nuits de 18 heures. Il me glissa aussi un mot sur ses voix qui le torturaient et l'insultaient presque sans répit. Il y avait toute une différence entre ce portrait et le tableau psychiatrique dominant. J'allais lire plus tard, durant mes études, que la proximité avec une personne ayant des problèmes de santé mentale était le facteur le plus susceptible de transformer nos représentations des problèmes de santé mentale et, par le fait même, de réduire nos préjugés concernant ce type de problème (Kohl, 2006 : 94).

Insatisfait par les modèles d'explication dominants des problèmes de santé mentale, je peux donc affirmer que c'est à partir de cette expérience que j'ai commencé, de manière informelle, ma recherche. Celle-ci n'avait alors rien de vraiment systématique. Elle peut être identifiée aux questionnements inquiets de n'importe quel proche d'une personne aux prises avec des problèmes de santé mentale. Nous nous bricolons une explication pour calmer notre angoisse et, sceptiques, nous gardons l'œil ouvert à de nouvelles informations.

L'Ambulatorium de Vienne : découverte de l'œuvre de Wilhelm Reich

Arrivé au baccalauréat en sociologie à l'UQÀM, je poursuivais toujours des lectures à temps perdu sur les problèmes de santé mentale. Je me souviens de mon premier cours d'Université, *Introduction à la sociologie*, donné par M. Marcelo Otero, sociologue spécialisé en santé mentale. En fait, il s'agissait aussi de son premier cours... en tant que professeur à l'Université ! L'intérêt que j'allais développer par la suite pour les questions de santé mentale sous un angle sociologique n'est donc pas étranger à son enseignement. J'ai eu la chance d'assister à deux autres de ses cours : un sur Marx et un autre sur Foucault, auteur incontournable sur le thème de la folie.

Si les cours donnés par M. Otero ont joué un grand rôle dans mon cheminement académique, mon questionnement sur les causes des problèmes de santé mentale, d'un autre côté, est devenu beaucoup plus sérieux après une lecture bien particulière. Je vous mets en contexte. Dans le cadre d'une recherche documentaire dans le cours *Psychisme et société*, je suis tombé sur un ouvrage intitulé, *Psychologie de masse du fascisme*, écrit par un certain Wilhelm Reich (1933a). Une lecture en diagonale de l'endos de ce livre m'apprend qu'il est parmi les premiers psychanalystes à avoir élargi leur pratique aux milieux populaires. Ce premier fait capta mon attention.

Dès mes premières lectures de Reich, je fus saisi par les liens qu'il effectuait entre les structures sociales et les structures psychologiques des individus. Dans *Psychologie de masse du fascisme*, il expose une fascinante théorie qui explique le fascisme autant par la structure sociale du capitalisme que par la structure caractérielle des individus qui la composent. Dans *L'analyse caractérielle*, livre écrit à la même époque, Reich explique que les structures sociales se maintiennent en place par leur inscription dans le corps des individus au cours de l'éducation familiale, notamment par la répression des pulsions sexuelles.

La structure socio-économique d'une société influence la formation du caractère non pas directement mais par un cheminement compliqué : la structure socio-économique crée des données familiales, qui ne présupposent pas seulement certaines formes de vie sexuelle mais les suscitent par leur incidence sur la vie pulsionnelle des enfants et des adolescents ; certaines attitudes et réactions en découlent. Ainsi, la structure caractérielle est la cristallisation d'un processus sociologique d'une époque donnée (Reich, 1933b : 18)

J'ai décelé ici la présence de thèmes au cœur de la sociologie contemporaine (notamment chez Foucault), comme celui du rapport entre corps et pouvoir. Reich développe le concept d'« ancrage caractérologique de l'ordre social ». J'ai reconnu aussi les travaux de Norbert Elias sur l'intériorisation des contraintes sociales dans les sociétés occidentales (Elias, 1969). J'ai vu aussi des parallèles avec le concept d'habitus dans l'œuvre de Bourdieu (Bourdieu, 1979). Plus généralement, cet ouvrage m'amena à me questionner sur les rapports entre individus (psychisme individuel, histoire du sujet) et société (grande structure sociale).

Je m'intéresse alors encore plus activement à Reich. J'en apprend plus sur sa vie. J'apprends que dans les années 20, il décida de laisser de côté sa clientèle aisée pour rendre accessible sa pratique clinique aux personnes issues des milieux populaires. Pensant qu'il était l'une des rares figures du mouvement psychanalytique à avoir agi de la sorte, je découvre qu'en fait, c'est Freud lui-même qui l'avait incité pour rendre accessible la psychanalyse à toutes les classes sociales. Au congrès de Budapest en 1918, il avait prononcé une adresse sur les obligations sociales de la psychanalyse et sur la nécessité de la rendre accessible aux plus pauvres². Marqués par l'esprit social-démocrate de la Vienne de l'après-guerre, la plupart des psychanalystes jugeaient nécessaire que ces cliniques gratuites passent du paradigme stigmatisant de la charité à celui de service social assumé par l'État et accessible à tous. Il n'y a-t-il pas là l'ancêtre de nos CLSC?

Néanmoins, il reste que Reich peut être considéré comme un des plus enthousiastes à l'idée de justice sociale. À l'Ambulatorium de Vienne, clinique gratuite destinée aux membres des classes laborieuses, il s'investit sans compter. Il s'implique aussi politiquement dans le parti social-démocrate, puis, à la suite des violents événements de juillet 1927 où il est témoin du massacre de manifestants par la police, il décide alors de s'engager dans le « secours rouge », organisation de masse relevant du Parti communiste autrichien. Reich s'intéresse alors aux classiques du marxisme, mais aussi aux écrits sociologiques de façon générale, dont les écrits de Max Weber et de Karl Marx. Dans le même esprit, Reich accorde aussi une grande importance au savoir des personnes en situation de pauvreté. Il considère que celles-ci lui donnent justement des « leçons de sociologie pratique ». Sa relation d'amitié avec un ouvrier tourneur, Zadniker, lui sera très instructive. Celui-ci sera pour Reich une sorte d'informateur du milieu ouvrier. Zadniker lui explique comment il faut bloquer son ressenti et devenir un robot pour accomplir une journée de travail à la chaîne. On perçoit l'influence de cette relation dans la théorie qu'il élabore.

La théorie freudienne de la sublimation était peut-être applicable au chercheur scientifique et à l'ingénieur ; elle s'appliquait mal au travail du médecin moyen ou technicien, et pas de tout au travail mécanique des multitudes (Reich, 1972 : 83).

À l'encontre de Freud et de l'ensemble du mouvement psychanalytique, il affirmera alors de manière de plus en plus tranchée que ce sont les conditions sociales qui sont responsables des problèmes de santé mentale. Cette emphase théorique sur les aspects sociaux des problèmes de santé mentale est donc un second élément qui m'accrocha dans l'œuvre de Reich.

Comment Reich intègre les facteurs sociaux dans sa théorie ? D'abord psychanalyste, Reich accorde une place importante à la sexualité dans la vie des êtres humains. En ce sens, il

² « It is possible to foresee that the conscience of society will awake and remind it that the poor man should have just as much right to assistance for his mind as he now has to the life-saving help offered by surgery ; and that the neuroses threaten public health no less than tuberculosis, and can be left as little as the latter to the impotent care of individual members of the community » (Danto, 2005 : 17).

restera fidèle aux premières thèses de Freud sur l'étiologie sexuelle des névroses. Il demeura fidèle à ces thèses même au moment où ses pairs tenteront de minimiser son importance dans la théorie psychanalytique. Reich soutient, en se basant sur sa pratique clinique, qu'« il n'y a pas de névroses sans perturbations de la vie sexuelle et pas de perturbations sexuelles sans névroses ». Un de ses livres les plus connus, *La fonction de l'orgasme* (Reich, 1927), identifie l'accomplissement d'une saine sexualité avec orgasme comme le facteur le plus important du processus thérapeutique (Reich, 1933b : 33.) Or, Reich s'aperçoit que le rétablissement d'une saine sexualité se heurte à des facteurs d'ordre sociologique. Il donne l'exemple des jeunes couples inhibés par la morale sexuelle et sans endroit pour leur intimité, de leur difficulté à accéder à un logement, des femmes mal mariées prises avec des enfants et de la difficulté sociale de trouver un partenaire ouvert, du moralisme religieux qui prêche l'abstinence, des conditions de travail épuisantes qui empêchent une vie libidinale satisfaisante. Son expérience dans les milieux populaires l'amène à critiquer l'absence de prise en considération de la condition sociale des patients par la plupart des psychiatres :

Ni en psychiatrie ni en psychanalyse on n'avait coutume de questionner les patients sur les conditions sociales qui leur étaient faites. On savait qu'il y avait de la pauvreté et de la misère dans leur cas. Mais cela paraissait hors de propos. Dans la clinique, cependant, on se trouvait constamment mis en présence de ces facteurs. Souvent l'aide sociale était la première intervention qui s'imposait. La différence fondamentale entre la clientèle privée et la clientèle d'hôpital parut soudain évidente. Après deux ans de travail à la clinique, j'acquis la conviction que la psychothérapie individuelle a un rayon d'action très limité. (Reich, 1927 : 65)

Il critique ouvertement les théories enseignées dans les milieux académiques. « Je commençai à prendre cruellement conscience de l'inutilité de la science universitaire. Bon nombre de mes valeurs anciennes s'effondraient. » (Guasch, 2007 : 84). Quel intérêt porter à la psychothérapie individuelle sachant que, chaque jour, les conditions socio-économiques produisent un lot d'innombrables problèmes de santé mentale? (Reich, 1933b : 14) Ce questionnement l'amène à considérer la nécessité d'une action collective pour transformer les structures sociales inégalitaires de la société capitaliste³.

J'espère que cette trop brève présentation de ces idées générales vous démontre bien en quoi son œuvre a influencé ma réflexion sur les causes sociales des problèmes de santé mentale ! Il s'agit du sujet de ma communication, mais j'aimerais continuer encore à discuter de son œuvre avec vous et vous partager mes questionnements et mes doutes. Trouver chaque prétexte pour parler d'un sujet qui nous captive, ça doit être un symptôme de la passion du chercheur !

³ « Dans notre système social, rien ne permet de barrer la route aux névroses : les conditions préalables à toute prophylaxie dépendront des changements radicaux de nos idéologies et institutions sociales qui sont l'enjeu de la lutte politique de notre siècle » (Reich, 1933b : 14).

Le CLSC des Faubourgs : expérience de recherche en milieu pratique

Avec Reich en tête, je retourne à l'Université, aux études « supérieures ». Entre le baccalauréat et la maîtrise en sociologie, inspiré par les établis français des années 60 (Linhart, 1978), ces jeunes militants étudiants qui se firent ouvriers pour la cause du socialisme, je me suis fait « ouvrier du meuble ». Cette expérience m'a reconfirmé la justesse de certaines thèses de Reich, notamment sur la nécessité de se forger une « carapace » dans le milieu brutal des usines. Il faut s'amputer émotionnellement pour traverser sa journée et ne pas être affecté par ses mille situations qui vous rappellent que pour la compagnie vous n'êtes qu'un pion ! Il y a aussi la mise sous tension des rapports sociaux et la constante injonction à la productivité ; pas de place pour les émotions, pas de compassion, il faut devenir un robot comme le disaient justement mes collègues de travail !

En janvier 2008, je commence mes premiers séminaires. J'enregistre M. Christopher McAll comme directeur de mémoire. Celui-ci m'accueille au CLSC des Faubourgs. Je me souviens de ma première rencontre avec M. McAll. J'ai retrouvé en lui une personne passionnée par la lutte aux inégalités sociales et aux discriminations. Il m'apprend aussi qu'il a lui-même travaillé dans plusieurs petites manufactures. Mon vague projet d'investiguer les causes sociales des problèmes de santé mentale trouve un écho plus que favorable. On m'offre même un petit bureau au CLSC des Faubourgs, je me sens comblé. De là vient le titre de ma communication : « De l'Ambulatorium de Vienne au CLSC des Faubourgs ». Ce CLSC est situé au 1250 Sanguinet, en plein Centre-ville. Il est, entre autres, l'établissement qui abrite une clinique spécialisée en itinérance et une équipe formée en intervention d'urgence en santé mentale (Urgence psycho-sociale justice). C'est donc en milieu de pratique que j'élabore le sujet de mon mémoire. À mon premier séminaire avec M. McAll, je spécifie mes intérêts de recherche : la sociogénèse des problèmes de santé mentale. Je découvre ce terme de sociogénèse par une lecture du sociologue Roger Bastide (Bastide, 1965 : 90-104)

Je réalise une revue de littérature sur la sociogénèse des problèmes de santé mentale selon l'épidémiologie psychiatrique. Dans la plupart des articles et des monographies, le fait de vivre dans des conditions de pauvreté est fortement associé à la présence de problèmes de santé mentale⁴. La grande majorité des chercheurs qui se sont penchés sur le thème s'entendent tous pour dire, comme Louise Blais, que « le diagnostic de psychopathologie est principalement un diagnostic pour les gens pauvres. » (Blais, 1995 : 82) Comme le remarquait Reich dans les années 20-30, certains auteurs de l'école de la causalité sociale (Dorvil, 2007 : 29) défendent l'idée que les conditions socio-économiques engendrent

⁴ « La revue de littérature effectuée a permis de constater que l'impact de la pauvreté sur la santé mentale a aussi fait l'objet de nombreux travaux et que l'existence d'un tel lien ne semble plus contestée. Le fait qu'un taux plus élevé de désordres mentaux se rencontre dans les classes sociales économiquement défavorisées est une constatation bien acceptée et constante dans le temps » (Robichaud *et al*, 2001).

massivement des problèmes de santé mentale. Dohrenwend (1969) soutient, entre autres, que les personnes vivant en situation de pauvreté rencontrent plus d'évènements de vie stressants, comme par exemple les accidents de travail, le licenciement et le deuil, et ce, tout en disposant de moins de ressources pour y pallier.

Mais voilà, comme le remarque le sociologue Henri Dorvil, il existe plusieurs autres explications de ce lien statistique entre pauvreté et problèmes de santé mentale (Dorvil, 2007 : 28). Les tenants de la sélection sociale soutiennent que les personnes sont déjà vulnérables biologiquement au départ et que ce sont les conditions sociales difficiles qui activent leurs problèmes de santé mentale. Le modèle vulnérabilité-stress tel que promu par le Dr. Lalonde (Lalonde, 1995) pour expliquer l'origine de la schizophrénie peut se classer dans ce courant. De leur côté, les tenants de la dérive sociale affirment que les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale ne sont pas pauvres au départ, mais qu'elles le deviennent à la suite du déclenchement de leurs maladies. Puis, finalement, il y a les tenants de l'inégalité d'accès aux soins qui expliquent que les personnes en situation de pauvreté sont plus diagnostiquées que les personnes aisées qui peuvent recourir à d'autres services que la psychiatrie. Autrement dit, les personnes en situation de pauvreté seraient plus psychiatisées sans nécessairement que les proportions de personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale varient entre les différentes classes sociales. La question reste donc ouverte, même si je demeure plus sympathique à l'explication de l'école de la « causalité sociale » qui stipule que ce sont les conditions socioéconomiques qui engendrent la pathologie... Certes, il n'y pas une seule cause et tout ça est bien complexe ! C'est un retour à la confusion initiale devant les causes des problèmes de santé mentale !

L'entrée dans le milieu de pratique de l'intervention en santé mentale

Parallèlement à cela, en fréquentant le CLSC, je deviens de plus en plus familier avec la réalité de l'intervention en itinérance et en santé mentale. La fréquentation du milieu a pour conséquence de stimuler ma réflexion. L'été dernier, je réalise un stage au CREMIS. J'en profite pour suivre UPS-J (Urgence Psychosociale-Justice)⁵ dans ses interventions, je réalise un entretien avec Nancy Keays, infirmière et coordonnatrice de la clinique itinérance, sur les problèmes de santé mentale chez les personnes en situation d'itinérance. Je visite aussi les institutions psychiatriques de la ville de Montréal. Je rencontre le Dr. Alain Lesage, spécialisé en psychiatrie sociale. Au terme de ce stage, je suis embauché

⁵ L'équipe Urgence psychosociale-Justice (UPS-J) y trouve aussi office. Celle-ci a été créée avec le mandat « d'éviter la judiciarisation des personnes qui ont un problème de santé mentale sévère et persistant ». L'équipe est disponible 24 heures sur 24 et sept jours sur sept. Elle intervient auprès des personnes en situation de crise psychologique à la demande d'intervenants ou des autorités policières. Son objectif premier est d'éviter les arrestations quand la situation le permet, car l'équipe est aussi responsable d'« estimer la dangerosité d'une personne en crise en vertu de la loi P38.01 ».

comme agent de recherche sur le projet « Chez soi » portant sur l'itinérance et la santé mentale.

Au terme de ma revue de littérature et de mon stage au CREMIS, je constate le climat de tension entre les différents types d'explication des problèmes de santé mentale. Je réalise de plus en plus que la sociogenèse n'est qu'une explication parmi tant d'autres. Depuis les débuts de la psychiatrie, il y a des débats acharnés sur l'étiologie des troubles mentaux. Mais il ne s'agit pas ici de réaliser un tableau historique des différentes conceptions étiologiques qui se sont succédé dans le champ de la santé mentale et des polémiques entre la psychiatrie et les sciences sociales concernant celles-ci. Ces différentes conceptions étiologiques se livrent toujours bataille aujourd'hui, peut-être de façon plus larvée, au sein du champ de la santé mentale. Encore aujourd'hui, et mon stage me le confirma, les différentes professions de la santé mentale se disputent le monopole de l'explication des problèmes de santé mentale (Kirks et Kutchins, 1998). J'en viens à la même conclusion que le sociologue Marcelo Otero : sociologiser la « maladie mentale » comporte autant d'écueils que de la médicaliser⁶ (Otero, 2010 : 17).

Dans ce climat de tensions entre disciplines, il m'apparaissait donc périlleux d'avancer pompeusement la supériorité des arguments sociologiques pour expliquer les problèmes de santé mentale. Je considérais aussi que je n'étais pas encore assez armé théoriquement pour entrer dans cette bataille ! L'année passée, j'ai d'ailleurs réalisé une communication sur l'entrée du sociologue dans le champ de la santé mentale en mettant justement une emphase sur le caractère polémique de ce milieu. Je déplaçai alors l'angle d'attaque de la question. Plutôt que de confronter le champ et de raviver des polémiques parfois stériles sur les questions étiologiques, je décidai plutôt d'étudier simplement comment les différents acteurs sociaux en santé mentale se représentent l'origine des problèmes de santé mentale. Bien que, dans le contexte actuel d'hégémonie de la psychiatrie américaine symbolisée par le DSM, l'étiologie est devenue une question plutôt refoulée au profit de la description-diagnostique, ces questions continuent de préoccuper les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale, ainsi que leurs proches. Et comme le remarque très justement Henri Dorvil, bien avant les cliniciens, ce sont les membres de l'entourage qui établissent le « premier diagnostic » de problèmes de santé mentale (Dorvil, 2007 : 7). Ce diagnostic se fonde donc, en premier lieu, sur les représentations sociales propres aux différents milieux sociaux. Comme Otero le remarque dans un très récent article, on est fou par rapport à sa société (Otero, 2010 : 17). Je déplaçai donc mon objet d'étude des causes sociales des problèmes de santé mentale aux représentations sociales des causes de ceux-ci.

⁶ Sociologiser et médicaliser la folie sont des abus comparables qui, tous deux, se répercutent négativement sur le sort concret de la personne aux prises avec des problèmes de santé mentale : tantôt minorisée et déresponsabilisée comme « patient » ou « résidant », tantôt hyperresponsabilisé comme « acteur » et « usager » (Otero, 2010 : 17).

Conclusion : regard rétrospectif sur mon itinéraire

Le processus de recherche n'est pas aussi linéaire et rationnel que ne le laissent paraître les rapports de recherche, mémoires ou thèses. Ce processus est, au contraire, le produit du hasard et des circonstances (Poupart, 1997). Il est traversé et influencé par de multiples émotions suscitées par des expériences personnelles, des lectures fascinantes et des rencontres significatives. Mon itinéraire en quête des causes sociales des problèmes de santé mentale le démontre bien. Le défi de cette activité est de conserver une démarche « objectivante », rigoureuse et rationnelle sans dénier notre propre expérience du monde. Il consiste aussi à ne pas oublier le fait, presque devenu un lieu commun en sociologie, que nous aussi, les sociologues émérites ou en herbes, faisons parties de notre objet de recherche. Un autre défi de la recherche est sans aucun doute d'affronter notre « peur de l'incertain » comme dans la citation de Reich en exergue, celle-là même qui nous pousse à inventer des explications des phénomènes inquiétants comme la maladie mentale pour calmer notre angoisse et notre besoin de sens.

Bibliographie

- Barrett, R. (1999). *La traite des fous, la construction sociale de la schizophrénie*, Paris, Les empêcheurs de tourner en rond.
- Blais, Louise (1995), « Étiologie sociale et santé mentale : ouvertures et fermetures des modèles explicatifs dominants », *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, vol.1, no 2, 1995, p. 142.
- Bourdieu, P. (1979) *La distinction*, Paris, Éd. Minuit.
- Bourdieu, P. (1991). « Introduction à la socioanalyse », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, Année 1991, Volume 90, Numéro 1, p. 3 – 5.
- Danton, E., A. (2005). *Freud's free clinics. Psychoanalysis & social justice, 1918-1938*, New-York, Columbia University Press, 348 pages.
- Dohrenwend, B.P. et B. Dohrenwend (1969). *Social Status and Psychosocial Disorder : A Casual Inquiry*, New York, J. Wiley.
- Dorvil, H. (2007), « Les inégalités sociales en santé. Le cas spécifique de la santé mentale », in Dorvil, H. (dir.) *Problèmes sociaux. Tome 3 : Théories et méthodologie de la recherche*, Québec, PUQ, pp.169-202.
- Girard, V., Lefebvre, C. (2008). « Pour en finir avec la schizophrénie », *Le Monde*, 16-08-2008.
- Guasch, G. (2007). *Wilhelm Reich, Biographie d'une passion*, Paris, Sully.

- Kirk, S. et Kutchins, H. (1998) *Aimez-vous le DSM ? Le triomphe de la psychiatrie américaine*, Paris, Synthélabo.
- Kohl, F-S. (2006). *Les représentations sociales de la schizophrénie*, Paris, Masson, 146 pages.
- Lalonde, P. (1995). *La schizophrénie*. Montréal, G. Morin, 185 pages.
- Linhart, R. (1978). *L'Établi*, Paris, Éditions de Minuit, 179 pages.
- Moscovici, S. (1961). *La psychanalyse, son image et son public*, Paris: Presses Universitaires de France, 506 pages.
- Otero, M. (2010). « Les fous n'existent qu'en société », *Revue du CREMIS*, vol. 3, no. 1, hiver 2010, pp. 16-20.
- Poupart, J. (1997). *La Recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal : G. Morin, 405 pages.
- Sennet, R. (1974), *Les tyrannies de l'inimitié*, Paris, Le Seuil, 1979.
- Rathus S.A. (Dir.). (2000) *Psychologie générale*. Laval : Éditions Études Vivantes, 4e édition.
- Robichaud, J.-B., L. Guay, C. Colin, M. Pothier et J.-F. Saucier (1992). *Les liens entre la pauvreté et la santé mentale – De l'exclusion à l'équité*, Boucherville, Gaetan Morin et CSMQ, 247 p.
- Reich, W. (1927). *La fonction de l'orgasme*, Paris, L'Arche, 300 pages.
- Reich. W. (1933a), *La psychologie de masse du fascisme*, Paris, Éd. Payot.
- Reich, W. (1933b), *L'analyse caractérielle*, Paris, Ed. Payot-poche.
- Reich, W. (1972). « Voilà la politique », *Les hommes et l'État*, Nice, Constantin Sinelnikoff, pp.62-93.

PROGRAMME OFFICIEL DU COLLOQUE

Colloque des cycles supérieurs de sociologie
de l'Université de Montréal

Le chercheur et sa passion :
Dualité(s) entre objectivité et subjectivité



Vendredi 26 mars 2010
Pavillon Roger Gaudry
2900 boul. Édouard-Montpetit
Amphithéâtre G-615



Accueil

9h-9h15 – Accueil et mot de bienvenue par le comité organisateur du colloque au nom de l'ACSSUM

9h15-9h30 – Mot de Paul Sabourin, professeur de Sociologie, Université de Montréal.

9h30 - Atelier 1: Le sociologue et son double.

Présidente de panel : Gabriela Coman, doctorante, UdeM.

► **Un terrain au Mali. Difficultés et dualité.** Marie-Pierre Godeau – Université libre de Bruxelles (ULB)/UdeM – Études internationales.

► **Être ou entrer sur le terrain: apport et limites de l'observation participante.** Catherine Levasseur– UdeM, Sciences humaines appliquées.

► **Se distancier de l'objet: enjeux et périls de la pratique.** Mathieu Lizotte– Université Laval, Sociologie.

► **Le retour au travail: la relation enquêteur-enquêté dans un espace d'interconnaissance.** Roxanne Milot-Lahaie et Alexandre Skerlj – UdeM, Sociologie.

► **Période de débats**

11h30-13h00 – Dîner offert

13h00 - Atelier 2: À la recherche de la « bonne » distance entre subjectivité et objectivité.

Présidente de panel: Nicole Ramognino, professeure invitée au département de sociologie – Université d'Aix-en-Provence.

► **Désaffiliation religieuse : le cas des sorties de communauté chez les hassidims.** Sandrine Malarde – UdeM, Sociologie.

► **Le vécu du chercheur: reflet et élément de perception de la réalité sociale.** Zehra Sahin – UdeM, Sociologie.

► **La régulation transnationale des entreprises : approche descriptive ou normative ?** Christoph Stamm – UdeM, Sociologie.

► **Le double problème de la neutralité et de la partialité en sciences sociales.** Guillaume Lamy – UQAM, Sociologie.

► **Période de débats**

15h-15h15 – Pause

15h15 - Atelier3 : La passion de l'objet: itinéraires sociologiques.

Présidente de panel: Andrée Demers, professeure de Sociologie, UdeM

- ▶ **La passion irréductible: cheminer à travers les contraintes.** Baptiste Godrie et Daniel Poitras, UdeM, Sociologie et Histoire.
- ▶ **« l'Ambulatorium de Vienne au CLSC des Faubourgs »: en quête d'explication des problèmes de santé mentale.** Pierre-Luc Lupien – UdeM, Sociologie.
- ▶ **Une sociologie antidépressive pour une psychiatrie en dépression.** Simon Langlois – UQAM, Sociologie.
- ▶ **Les politiques d'activations auprès des personnes démunies : un sujet passionnant ?** Mariana Sotelo Rico – UdeM, Sociologie.
- ▶ **Période de débats**

17h15: Mot de la fin

18h00 Remise de la Bourse Patrick-Berdoz

Suivie d'une dégustation de vins et fromages au département de Sociologie, local de l'ACSSUM au C-5115, pavillon Lionel-Groulx, 5^e étage.